

inforespace

ufologie
phénomènes spatiaux
primhistoire

revue bimestrielle n° 22
août 1975, 4^{me} année



<http://laboratoire-aime-michel.com>

Document réservé à l'usage interne du Laboratoire Aimé Michel

Collection Peter EL BAZE peterbob@free.fr

Diffusion strictement interdite

inforespace

Organe d* la SOBEPS asbl

**Société Belge d'Etude det Phéno-
mènes Spatiaux**

**Boulevard Aristide Briand, 26
1070 — Bruxelles tél. : 02/523.60.13**

Président :

André Boudin

Secrétaire général :

Lucien Clerebaut

Trésorier :

Christian Lonchay

Rédacteur en chef :

Michel Bougard

Mise en page :

Jean-Luc Vertongen

Imprimeur :

L. Bourdeaux-Capelle à Dinant

Editeur responsable :

Lucien Clerebaut

Sommaire

Historique des Objets Volants Non Identifiés	2
La navigation des Phéniciens (2)	4
Nos enquêtes	7
Nouvelles internationales	13
Le dossier photo d'Inforespace	20
Y a-t-il une vie sur Mars ?	23
Jérôme Bosch a-t-il peint des antennes et un goniomètre ?	28
Amérique du Sud, continent de prédilection des OVNI (5)	30
Chronique des OVNI	34
On nous écrit...	37
Liste des principaux groupements dans le monde	39

Historique des Objets Volants Non Identifiés

En 1970 la Flying Saucer Review reçut de son correspondant de Finlande une série de rapports ayant trait à l'un des phénomènes les plus troublants et les plus complexes que puissent connaître les personnes intéressées par ce sujet. L'observation était le fait de MM. Aarno **Heinonen**, 36 ans. et Esko **Viljo**, 38 ans. qui, le 7 janvier, se baladaient à ski dans une forêt située à 16 km au nord d'**Heinola**, soit à 130 km d'**Helsinki** (Finlande). Il était 16 h 45 et le soleil commençait à décliner. Les deux skieurs décidèrent alors de se reposer. Soudain, une sorte de bourdonnement se fit entendre, un bourdonnement qui venait de loin, et qui s'affirma. **Heinonen** leva les **yeux**, et vit dans les airs une lumière de forte intensité. La tache de lumière amorça un large virage et **vint** en direction des deux observateurs.

Elle descendit et s'arrêta pile dans l'espace. L'objet — à défaut d'un meilleur terme — était nimbé d'une brume grisâtre lumineuse. Elle se manifestait par pulsations... Les témoins se trouvaient à une quinzaine de mètres. **Puis**, au travers de la brume, ils distinguèrent un objet d'apparence métallique de trois mètres de diamètre. La partie inférieure présentait trois hémisphères et au centre un tube de 25 cm environ de diamètre. A mesure que l'« engin » se rapprochait du **sol**, la brume semblait disparaître. Et quand il fut à quatre **mètres**, le bourdonnement cessa. Du tube central jaillit un rayon de lumière qui se contracta au point de former un disque qui demeura un moment immobile avant de rejoindre le tube. Un jet de lumière sortit de nouveau du bas de l'engin, et une créature de quelque nonante centimètres apparut. Son visage était aussi pâle que de la **cire**, et sur la tête elle portait un casque conique brillant comme du métal. Vêtu d'une salopette gris clair qui **reluisait**, et chaussé de bottes vert **foncé**, le petit humanoïde tenait dans les mains une boîte noire d'où partit soudain un rayon de lumière presque aveuglant. Une brume descendait de nouveau de l'engin, et du cercle illuminé jaillirent des étincelles de couleur rouge et verte. Le brouillard s'épaissit, la lumière trembla comme une flamme et rentra dans le tube.

Une reconstitution de l'observation du 7 Janvier 1970 a **Heinola** (Finlande). (Document FSR).



Ce fut alors comme si la brume s'éparpillait, et tout disparut...

Heinonen se sentait faible. Paralysé du côté droit, il lui fallut deux heures pour franchir les deux kilomètres qui les séparaient d'un village. Il fut accablé de maux de **tête**, de **vomissements**, de troubles respiratoires. Sa tension sanguine tomba en dessous de la normale. On lui administra des **somnifères**. Mais ses membres lui faisaient toujours mal. Son sens de l'équilibre fut gravement **affecté**. Il avait **froid**, mais n'avait pas de fièvre. Malgré les sédatifs, **Heinonen** continua à souffrir de la **huque**, de l'estomac et du dos. Il fut atteint; de lourdeurs et ne put travailler. En **outre**, aucun traitement médical ne put avoir raison de sa maladie. Quant à **Viljo**, son visage était rouge et gonflé. De même qu'**Heinonen**, il perdit le sens de l'équilibre. Il ressentait une sensation de **légèreté**, surtout dans les jambes. Des rougeurs apparurent sur sa poitrine et

sur ses mains... D'autres personnes virent également ce 7 janvier une forte lumière dans le ciel. Leurs témoignages vinrent confirmer celui des deux infortunés skieurs. D'aucuns se rendirent à l'endroit de l'observation, et en furent malades pendant deux jours. (Réf. 38, 39, 40, 41).

Le 13 août, entre 22 h 50 et 22 h 55, M. E.H. Maarup, officier de police, patrouillait sur la nationale de Haderslev (Danemark). Soudain, les phares s'éteignirent et le moteur de la voiture s'arrêta. Une lumière puissante se balançait devant lui. La température dans la voiture augmenta. Quand le témoin voulut communiquer la nouvelle par radio, celle-ci ne fonctionnait plus. L'OVNI se mit en mouvement, et Maarup réussit à le photographier à six reprises. C'était un gros objet ovale de quelque 15 mètres de long sur 5 de haut. Il apparut alors à 25 mètres d'altitude, telle une grande ombre grise, puis s'éloigna à très grande vitesse... (Réf. 48, p. 7).

Dans la nuit du 29 au 30 août, un OVNI atterrit dans une ferme appelée Enebacken, à l'ouest du lac Anten (Suède). L'engin laissa de fortes empreintes dans le sol, ce qui permit aux enquêteurs du GICOFF (Göteborgs Informations Center för Oidentifierade Flygande Föremål — Centre d'Informations de Göteborg pour l'étude des OVNI) de recueillir des échantillons et de les faire analyser. « Je n'ai vu ni entendu quoi que ce soit, relate M. Johansson, propriétaire de la ferme. Je suis allé me coucher à 9 heures, mais ma chambre se trouve du côté opposé de la maison. Je ne suis pas spécialement intrigué par l'incident, mais c'était amusant de voir tout ce monde autour de l'endroit. Qui que ce soit qui ait atterri a pris néanmoins garde de ne rien détruire ».

M. E. Karlsson raconta que comme il s'apprêtait à aller se coucher un peu avant minuit, des voitures s'arrêtèrent à proximité et éteignirent leurs phares. Son fils revint alors : un objet rouge avait été vu à quelque 500 mètres d'Enebacken. M. Karlsson sortit de chez lui pour apercevoir à son tour une forte lumière rouge dans le ciel. Celle-ci survolait la forêt. Et Karlsson per-

çut un son de cet engin dont le comportement était des plus étranges. Il se mouvait de place en place, puis de bas en haut et inversement. Sa vitesse était en outre irrégulière. A quelques mètres du sol, il émit des rayons de lumière. Les Karlsson rentrèrent chez eux, et à deux heures du matin, l'objet était toujours là. Parmi d'autres témoins, MM. P. Nilsson et Olsson firent également état du passage dans le ciel d'une vive lumière rouge.

L'analyse des prélèvements du sol fut conduite par deux personnes du Chalmers Institute of Technology (Institut de Chimie Nucléaire). Les mottes de terre dénotaient un rayonnement gamma de faible intensité. Après deux semaines, le rayonnement restait inchangé. Il était très improbable que cette activité fût le résultat d'expériences nucléaires. Selon les experts, le rayonnement pouvait être le fait de l'isotope Cérium 137... (Réf. 42, p. 13).

A la mi-juin 1971, plusieurs journaux américains annonçaient la mort du Dr James McDonald. C'est le dimanche 13 juin 1971 qu'on a retrouvé le corps du professeur dans un désert proche de Tucson (Arizona, USA). son lieu de résidence. Officiellement, le savant s'est suicidé d'une balle dans la tête, et l'on a même retrouvé une lettre près de lui. L'énigme reste entière quant au contenu de cette lettre et quant aux mobiles exacts ayant poussé McDonald au suicide ! (Voir à ce sujet l'article paru dans Infoespace n° 2, 1972, pp. 15-17).

« Les gendarmes croient aux soucoupes volantes. Qu'on ne vienne pas leur dire qu'il s'agit de phantasmes, illusions d'optique, sornettes, visions de malades, d'ivrognes d'illuminés ou de personnages en quête de publicité. Ces phénomènes célestes inconnus sont pris très au sérieux par la gendarmerie française qui estime même qu'elle est mieux placée que quiconque pour résoudre le mystère ».

Ainsi débutait un article sur la position de la gendarmerie française face au problème des OVNI (Le Soir Illustré, 20 mai 1971). Cette prise de position était — et est toujours — nettement révolutionnaire quand

Primhistoire et Archéologie

La navigation des Phéniciens

on songe que par le biais de la gendarmerie, ce sont en fait les pouvoirs publics français qui se sont engagés. Que peuvent faire les gendarmes face à ce problème ?

• « Par son implantation sur l'ensemble du territoire, par sa connaissance des lieux et surtout des populations, par son intégrité et l'honnêteté intellectuelle qui caractérise son personnel et aussi par la rapidité de son intervention sur les lieux, la gendarmerie nationale est bien placée pour être une auxiliaire précieuse de la recherche de la vérité en ce domaine... »

Dans sa revue du premier trimestre 71 la gendarmerie française livre au public une brillante étude, émaillée de croquis : « Sur les traces des soucoupes volantes ». Co-auteurs de ce document, le capitaine de gendarmerie Kervendal et Charles Garreau. l'un des pionniers en France de la recherche sur les OVNI...

Nous savons fort bien que les nombreux cas présentés dans ces pages et qui illustrent le phénomène des années 1947 à 1974, ne représentent qu'une infime partie de l'ensemble des témoignages recueillis. Mais notre intention était de faire le bilan de ces vingt-sept dernières années, et de vous montrer révolution de l'ufologie. Car il y a une évolution. On l'a vu, des prises de position ouvertes du début des années 50, on est passé à une hostilité marquée à partir de 1954. Depuis lors, le phénomène n'a cessé d'être tourné en dérision. Dernièrement, et surtout à partir de 1972, l'attitude du public, des responsables et des chercheurs a sensiblement changé. De l'hostilité parfois brutale on est passé à un intérêt non déguisé. Puisse celui-ci conduire à enfin consacrer des crédits et des équipements à l'étude scientifique du phénomène OVNI. Tel est notre vœu final.

Lucien Clerebaut.

2^e PARTIE : LES PHÉNICIENS ÉTAIENT-ILS DES MARINS ?

Pièces à conviction

Dans son ouvrage « L'Amérique avant Colomb ». Cyrus Gordon écrit fort justement : « Comme le montre toute une série de textes, on avait, dans l'Antiquité, conscience de contacts transatlantiques, conscience née de divers incidents, événements et traditions correspondant à différentes périodes ». Citant de très nombreux auteurs de l'Antiquité, tels que Théopompe, Aristote, Diodore de Sicile, Strabon, Homère, etc..., il conclut en écrivant : « A l'âge du bronze, le grand réseau de navigateurs marchands ne se limitait pas à la Méditerranée, ou à d'autres mers intérieures, mais était océanique et intercontinental ». Nous sommes bien d'accord avec cet éminent savant lorsqu'il affirme que la traversée de l'océan Atlantique à partir des côtes africaines vers les Amériques, est facilitée par les vents et courants. Les vents nous les connaissons, ce sont les alizés ; le courant est le Sud-Equatorial.

Les pièces à conviction sont nombreuses et se divisent pratiquement en trois preuves archéologiques : 1° les pièces de monnaie (monnaie cananéenne trouvée dans le Tennessee : une autre, phénicienne, découverte à proximité du mur de Bimini et datée du V^e siècle avant J.-C., etc...) ; 2° les ruines (Piaui au Brésil, Pattee's Cave et Mont Show dans le New Hampshire) ; 3° les gravures et inscriptions de toutes natures, dont les plus connues et aussi, semble-t-il, les plus contestées, sont celles découvertes en 1872 au Brésil par un certain Joaquim Alves Da Costa. Le texte a connu de nombreuses versions, mais en 1970, Cyrus Gordon en donna une nouvelle. Nous citons le texte paru dans l'édition française : « Nous sommes des Cananéens sidoniens de la cité du roi marchand. Nous avons été jetés sur cette île lointaine, une terre de montagnes. Nous avons sacrifié un jeune aux dieux et aux déesses célestes dans la 19^e année de notre puissant roi Hiram et nous avons embarqué d'Eziongaber dans la mer Rouge. Nous avons voyagé avec 10 bateaux et fait le tour de l'Afrique par mer pendant deux ans. Puis nous avons été séparés par la main de Baal, et nous ne som-

mes plus avec nos compagnons. Ainsi nous sommes venus ici, 12 hommes et 3 femmes, dans - l'île de fer ». Suis-je, moi l'**amiral**, un homme qui prendrait la fuite ? Non ! Puissent les dieux et déesses célestes nous bien favoriser ! ».

Le texte est important car, outre l'indication du port d'embarquement — Eziongaber — le document est daté : la 19^e année du roi **Hiram**. Ce **dernier**, écrit C. Gordon est le troisième du nom et aurait vécu de 553-533 avant J.-C. La Bible déjà nous cite le nom de « Hetsjon-Guéber, qui est près d'**Eloth** » (I Rois. 9.26 et II Chroniques. 8.17, etc.). Les Fouilles de l'Ecole américaine de Recherches Orientales (1934-1939) ont permis d'identifier l'**emplacement** exact de ce port situé au fond du golfe d'Aqaba. Ce port de création juive (puisque également connu comme « port de **Salomon** ») avait non seulement de l'importance en tant que port de commerce (importation d'or et d'encens en provenance d'Ophir) mais également en tant que port d'exportation de produits métallurgiques. Cette affirmation est confirmée par des découvertes archéologiques, telles que forges, fonderies, raffineries de fer et de cuivre, **etc.** L'ensemble du site est daté du règne de Salomon et de **Hiram I**, donc environ du 10^e siècle avant J.-C. (970-931). Il semble pourtant que 125 ans après le règne de Salomon (aux environs de 800), et donc sous le règne de Josaphat, ce même port ne connaissait déjà plus du tout la même activité : « Josaphat équipa une flotte de Tarses pour aller quérir de l'or à Ophir ; mais elle n'y alla point, parce que les navires furent brisés à **Hitsjon-Guéber** » (I Rois 22.49, voir aussi II Chroniques 20. 36.37). Se pourrait-il tout **simplement**, que les navires armés par Josaphat n'étant plus conduits par des marins phéniciens allèrent se briser sur les **écueils** entourant le port ?

Celui-ci ne ressemblait d'ailleurs en **rien** aux ports actuels, mais se composait d'une bonne plage où les navires du type « de **Tharsis** » étaient tirés à sec. Cette information nous renseigne également sur le tonnage modeste de ce type de bateau. Le nom Ezion-Gaber semble alors s'être effacé de la carte, et pourtant on le retrouve dans le texte traduit par C. Gordon concernant des navires appa-

reillant de ce port en 534 avant J.-C. L'authenticité du texte est basée sur la connaissance parfaite des nuances de la langue sémitique. La rédaction de notre article est basée sur des données d'ordre maritime, et également sur ce que nous savons en ce **qui** concerne la technologie maritime des Phéniciens.

Comparaison avec la navigation des Polynésiens

Nous avons évoqué précédemment la navigation des Polynésiens et nous avons dit également, tout en reprenant l'expression de de Bisschop, qu'ils étaient des **marins** et non des **navigateurs**. Il est facile de le comprendre lorsque l'on regarde la carte du Pacifique et les milliers d'îles qu'il contient. Les traditions polynésiennes font mention des exploits réalisés par ces rois de la mer. Leur **sens marin** leur permettait de rejoindre leur île qu'ils avaient quittés des semaines ou des mois plus tôt. Actuellement **encore**, les exemples de navigation sans boussole sont nombreux. « Il existait en **Océanie**, écrit David Lewis, des systèmes hautement élaborés et complexes constituant une véritable science de la **navigation**. Cette science **secrète**, à laquelle participait parfois la **magie**, variait selon les **archipels** mais comprenait toujours des listes d'étoiles dont les mouvements apparents dans le ciel étaient parfaitement **repérés**, des systèmes d'orientation et une information très abondante sur les signes, phénomènes terrestres et maritimes, intéressant la navigation. L'entraînement des initiés, à terre comme en mer, était conduit avec rigueur et durait plusieurs années. Toute cette science **orale** nécessitait de la patience dans l'observation, du raisonnement et de la mémoire » (9). D'autre part, leurs pirogues à voiles (pirogues simples — doubles — à balancier) étaient conçues de façon à pouvoir louver et à naviguer au plus près du vent (10).

Les Phéniciens possédaient-ils cette **science de la navigation** ? Lorsque Pierre Carnac écrit : « Rien, par ailleurs, n'est plus inexact **que** la prétendue incapacité de naviguer **des Anciens** » (11), nous sommes en partie d'accord avec lui. Capables dans le sens



Ouest, mais pour le retour, personne n'en parle...

Conclusions

La conclusion de cet article sera triple: 1° les Phéniciens furent d'excellents **navigateurs** pratiquant un cabotage soigné. La poursuite d'une politique commerciale les a poussés jusqu'en Atlantique. Par suite d'une tempête, certains de leurs navires, faisant partie d'une navigation régulière, ont joué un rôle particulier dans l'histoire des découvertes : ils ont atterris en Amérique ! N'étant nullement préparés à un retour vers l'Est, et de plus, ne possédant pas ce **sens de la mer**, ils furent condamnés à rester sur les lieux de leurs découvertes. Ils n'auraient donc pas été des **marins**.

2° Les Phéniciens furent d'excellents **marins** et leur longue connaissance de la mer acquise tout au long des siècles leur permit des navigations transocéaniques. Débarqués en Amérique du Sud, ils firent un long cabotage vers le Nord et trouvèrent cette route maritime vers l'Europe redécouverte en 800-1000 après J.-C. par les Vikings. Un voyage-retour, long mais possible, peut être ainsi envisagé. Le caractère discret des Phéniciens pour tout ce qui touche leurs routes maritimes peut ainsi être mis en évidence.

3° Les Phéniciens avaient connaissance de toutes les pièces d'un merveilleux puzzle. Si ce puzzle doit représenter un navire moderne, nous trouverons dans la chambre des **cartes**... les cartes de Pin Re'is (12). Nous saurons où nous allons et nous saurons comment en revenir. Dans la timonerie, l'homme

à la barre aura l'œil fixé sur l'aiguille aimantée (découvert en Chine en —450). Grâce à l'astrolabe d'Anthicythère (l'ancêtre du sextant ?) (14), l'officier de quart pourra calculer la latitude par l'observation de la hauteur de la Polaire (appelée également l'étoile phénicienne). Le problème de la longitude sera résolu par l'application de la méthode des distances lunaires (utilisée encore par James Cook au 18^e siècle).

La navigation n'offrait plus aucune difficulté grâce au gouvernail **d'étambot** (P. Carnac signale une sculpture — la seule connue jusqu'à ce jour — représentant un navire romain avec gouvernail d'étambot et datant du 3^e siècle avant J.-C. (15).

Ils possédaient ainsi un navire de haute mer tel celui sorti d'un chantier naval du 20^e siècle.

Addenda

Il est probable que certains lecteurs s'étonneront de l'absence de détails concernant les découvertes à caractère phénicien faites dans les Amériques. Nous en sommes conscients et renvoyons les lecteurs au titre de l'article : la Navigation des Phéniciens.

D'autre part, et toujours pour la même **raison**, nous n'avons pas parlé des navigations **crétoises** : « la thèse apparemment surprenante, écrit Pierre Honoré, d'une découverte de l'Amérique par les **Crétois**, suppose que ceux-ci possédaient des bateaux capables d'entreprendre pareilles traversées. Or, nous savons que les antiques cultures méditerranéennes disposaient de moyens puissants dans ce domaine » (16).

De même que nous n'avons pas parlé des navigations probables de navires romains, etc., **etc**

Les lecteurs curieux pourront lire utilement les ouvrages déjà **signalés**, de Cyrus Gordon (17) et de Pierre Carnac (11) (15) que l'on peut encore trouver facilement dans le commerce.

D'autre part, **au** moment où cet article était déjà composé, nous avons eu **connaissance**, grâce à l'amabilité de l'agence **Belga**, de l'information suivante : « L'Amérique aurait été découverte par les Phéniciens. Le professeur Thomas Lee de l'Université Laval de

Nos enquêtes

Québec a pu déchiffrer trois stèles de calcaire, découvertes au début du siècle, au sud du Québec et dont les inscriptions sont écrites, affirme-t-il, dans une langue qui était parlée en Lybie cinq siècles avant notre ère ». La première stèle porte l'inscription : « l'expédition a traversé (la mer) au service du seigneur HIRAM, qui a conquis ce territoire ». Or HIRAM, cité dans la Bible était roi de Tyr de 969 à 935 avant J.-C. ; la deuxième stèle porte la phrase suivante : < > Ecrite par HATA, qui a atteint la fin de cette rivière, a fait accoster son navire et fait graver cette pierre ». Enfin sur la troisième stèle découverte sur une colline, on peut lire : « HANNON fils de TANU a atteint cette montagne ». Or HANNON était un nom courant chez les Phéniciens, surtout à Carthage (18).

Jacques Dieu.

Bibliographie :

- 9 We the Navigators. D. Lewis. Australien National University Presse. Canberra. 1972
- 10 Canoes of Oceania. A.C Haddon et J. Hornell, Bernice P. Bishop Museum. Special Publication 27. Honolulu. 1936.
11. L'Histoire commence à Bimini. Pierre Carnac. éd. Robert Laffont. 1972.
- 12 Les cartes de Piri Re'is. Pierre Elsen. Infoespace n° 7. 1973. pp 5-9
13. La mécanique inattendue d'Anticythère. Ivan Verheyden. Kadath, n° 1. 1973. pp 6-10
- 14 Idem, Infoespace. n° 18. 1974, pp 12-15
15. Les Conquêteurs du Pacifique. Pierre Carnac. éd. Robert Laffont, 1975
16. L'Enigme du Dieu Blanc précolombien. P. Honoré. éd Pion, 1962
17. L'Amérique avant Colomb. Cyrus Gordon, éd. Laffont, 1973
- 18 Communiqué AFP n° 54 du 10-04-1975
- 19 Histoire des Découvertes Géographiques et des Explorations. J.N.L Baker, éd. Payot. 1949
- 20 Histoire de la Navigation. P. Celerier, Presses Universitaires de France, 1968
- 21 Civilisations Mystérieuses. I. Lissner, éd. Robert Laffont. 1966
- 22 Ainsi vivaient nos Ancêtres. I. Lissner, éd. Correa. 1955

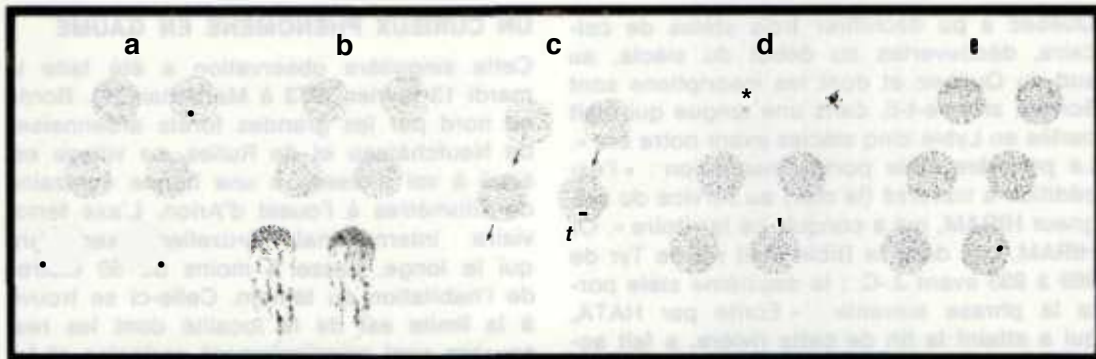
UN CURIEUX PHÉNOMÈNE EN GAUME

Cette singulière observation a été faite le mardi 13 février 1973 à Marbehan (1). Bordé au nord par les grandes forêts ardennaises de Neufchâteau et de Rulles, ce village est situé à vol d'oiseau à une bonne quinzaine de kilomètres à l'ouest d'Arion. L'axe ferroviaire international Bruxelles-Luxembourg qui le longe, passe à moins de 50 mètres de l'habitation du témoin. Celle-ci se trouve à la limite est de la localité dont les ressources sont principalement agricoles et forestières ; au sud de Marbehan on trouve une importante usine de transformation du bois (feuillus) qui fabrique notamment du formol.

Bernard Roussel, un étudiant âgé de 16 ans à l'époque, venait de quitter son domicile pour aller chercher du lait dans une petite ferme voisine. Il devait être environ 21 h 45 et à cette heure-là il faisait déjà nuit. Le ciel était sans nuage et complètement étoilé, le vent était faible et sans orientation précise. Marchant sur l'accotement de la petite route qui mène à Rulles, le témoin, qui a une bonne vue, aperçut en direction de l'est-sud-est. au-delà du pont franchissant la ligne de chemin de fer, un phénomène lumineux non éblouissant assez bas dans le ciel (entre 3 et 5° d'élévation). En pleine nuit les distances étant difficiles à évaluer, faute de repères, on peut supposer d'après la description et les indications recueillies sur place, qu'il pouvait se situer à environ deux kilomètres de là. Il s'agissait de six boules lumineuses de taille égale, de couleur jaune-orange, ayant chacune un diamètre inférieur à celui de la pleine lune. Elles étaient alignées sur deux files parallèles en position oblique dans le ciel et apparemment vues dans un plan frontal. Le témoin les décrit comme pouvant être des boules de feu. Leur pourtour était légèrement diffus et semblait vibrer, il n'y avait pas de halo et aucun rayonnement. Le phénomène était fixe dans le ciel et aucun bruit n'était perceptible.

1. En se référant à la carte de Belgique publiée page 29 dans Infoespace n° 20. on peut localiser approximativement Marbehan au premier tiers d'une droite reliant le village de Les 3ulles (12) à Arion

Figure f



Après 20 ou 30 secondes d'observation, les deux boules du bas prirent une teinte plus orange (Fig. 1/a) et il sembla à l'observateur qu'elles se disloquaient et s'effritaient en petits « morceaux » qui tombaient apparemment vers le sol avec des traînées de fumée (Fig. 1/b). En même temps, les quatre boules restantes commencèrent à se déplacer ensemble vers le bas en suivant l'axe oblique de leur alignement et en gardant toujours le même écartement entre elles (Fig. 1/c). Lorsque les deux boules qui se décomposaient disparurent complètement, elles furent remplacées par les deux boules inférieures du groupe en mouvement descendant et simultanément, deux points lumineux très oranges de la taille d'une étoile apparurent à la place laissée vacante par les deux boules supérieures de la formation en carré qui se déplaçait (Fig. 1/d). Très rapidement ces deux points brillants grossirent pour atteindre la taille et la couleur des autres objets et reformer ainsi un nouveau groupe de six boules alignées comparable à la formation qui était visible en début de cette observation (Fig. 1/e). Quelques instants plus tard, le même processus recommença : les boules du bas devinrent plus oranges, puis s'effritèrent alors que les quatre autres se déplaçaient vers le bas. Ce même cycle se répéta cinq ou six fois de suite, puis finalement le tout disparut en trois étapes successives ; après la dernière disparition des deux boules du bas et leur remplacement par les boules inférieures de la formation carrée en déplacement descendant, celles-ci s'effritèrent à leur tour pour être remplacées enfin

par les deux dernières qui se disloquèrent toujours de la même façon. La durée totale de cette curieuse observation fut d'environ cinq minutes. Le témoin regarda encore le ciel tout autour de lui mais ne remarqua rien d'anormal. (I.C. : 2, I.E. : 3).

Cette enquête a été réalisée sur base d'une information aimablement communiquée à la SOBEPS par les jeunes membres du Cercle Astronomique Arlonnais.

Jean-Luc Vertongen.

ÉTRANGE BALLET DANS LE CIEL CAROLORÉGIEN

Cette observation, rapportée dans la presse locale par le témoin lui-même, nous a semblé particulièrement intéressante à présenter à nos lecteurs du fait qu'elle s'inscrit dans la catégorie très spéciale des déplacements d'OVNI en formation. Nous nous trouvons une fois de plus dans la région carolorégienne, plus précisément à la limite de Marcinelle et de Couillet (1). Ces communes jouxtent respectivement Charleroi au sud et au sud-est. Les deux lieux de l'observation, distant à vol d'oiseau d'environ 1 500 m, se situent sur le début du contrefort sud

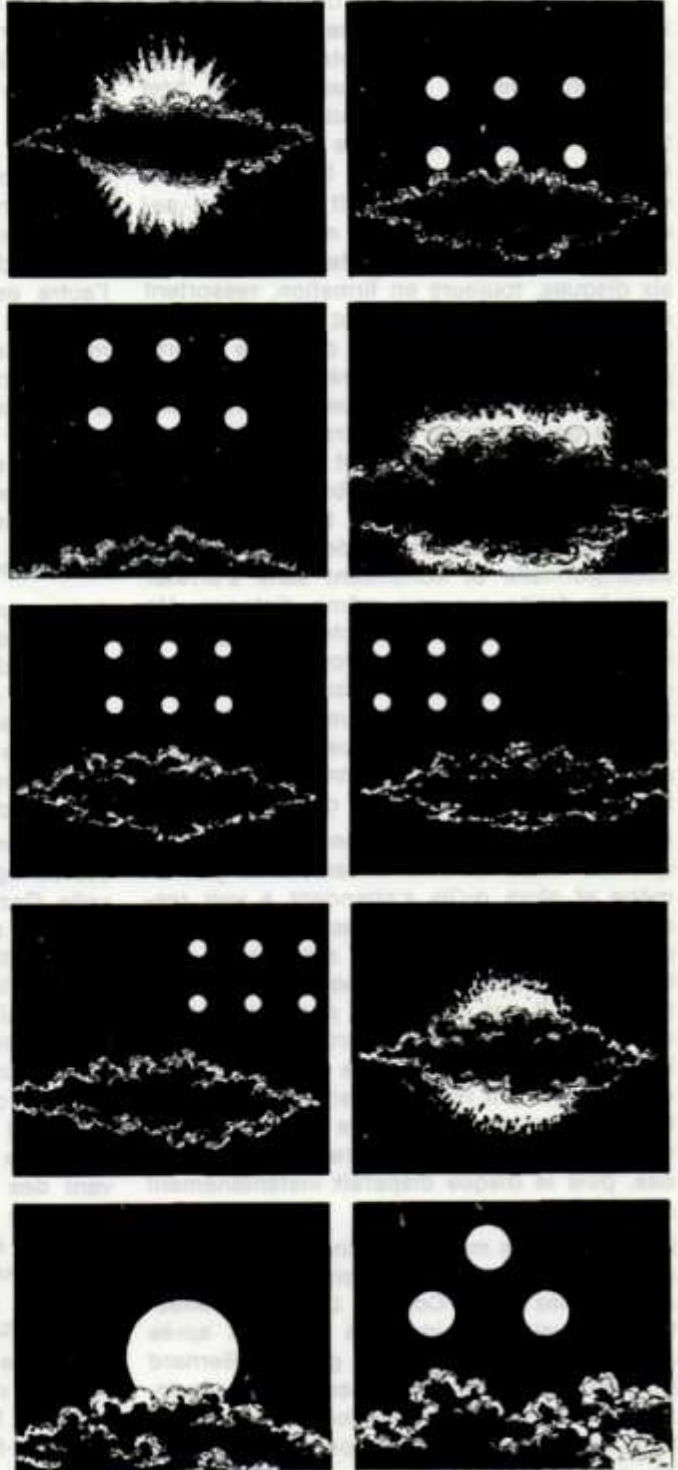
1 Les communes de Marcinelle et de Couillet étant repérées sur le plan de situation publiée page 32 dans le numéro précédent, on pourra, en le consultant, mieux localiser cette observation

Figure 1

a - b
c - d
e - f
g - h
i - j

de la vallée de la **Sambre** qui coule vers l'est et que longent les axes routier et ferroviaire **Charleroi-Namur**. Le secteur est composé en majeure partie de nombreuses habitations ouvrières et d'usines telles que **Hainaut-Sambre** et les **A.C.E.C.** qui offrent à la vue un champ de vision restreint.

Nous sommes le dimanche 16 septembre 1973 ; M. Bernard Dumont, 27 ans, correcteur au journal - La Nouvelle Gazette » et son épouse rentrent en voiture d'une visite familiale. Il est 22 h 30. Ce soir-là, quelques étoiles scintillent entre les cumulus. La lune brille au nord-est, soit à la gauche des témoins. Le vent souffle modérément au sol et en altitude : les nuages ne semblent pas bouger. Arrivés à la hauteur de la rue du Temple située sur le territoire de Marcinelle, alors qu'ils roulent à environ 50 km/h, les témoins aperçoivent juste devant eux, vers le sud-est et par environ 45° d'élévation, une lueur jaunâtre très intense, provoquant une clarté supérieure à celle de la lune. Elle est animée de pulsations rapides et perce un gros nuage par le haut et le bas (Fig. 1/a). L'automobiliste range son véhicule le long de la rue, déserte à cette heure, et il sort de la voiture en compagnie de son épouse pour mieux observer le phénomène. Quelques secondes s'écoulent, puis soudainement, six objets parfaitement circulaires, d'une taille d'environ 1/6' du diamètre lunaire, surgissent de derrière le nuage (Fig. 1/b). Très lumineux et de teinte jaunâtre - comme la lune », ils évoluent en une formation de



deux rangées horizontales de trois disques. La distance séparant chaque objet est d'environ deux fois leur diamètre. Ils s'élèvent lentement quelque peu, marquent un bref temps d'arrêt (Fig. 1/c), puis redescendent toujours à vitesse réduite se cacher derrière le nuage. A ce moment, la lueur perçue en début d'observation apparaît à nouveau au-dessus et au-dessous de la masse nuageuse (Fig. 1/d). Quelques secondes plus tard, les six disques, toujours en *firmation*, ressortent de leur cachette et montent lentement à la verticale. Arrivés à la fin de cette courte phase ascensionnelle, et après un bref temps d'arrêt (Fig. 1/e), ils évoluent latéralement vers la gauche jusqu'à l'extrémité du nuage, soit une distance équivalant à sept ou huit fois leur diamètre. Là, ils observent un nouveau temps mort (Fig. 1/f), font marche arrière, repassent à l'aplomb de leur trajectoire ascensionnelle et continuent sans s'arrêter vers la droite sur une même distance. Un nouvel arrêt est alors respecté (Fig. 1/g), puis ils retournent en *arrière*, stoppent à mi-parcours et redescendent ensuite derrière le nuage. A ce moment, la lueur est de nouveau visible (Fig. 1/h) et quelques secondes plus tard, le manège recommence de façon identique et se répète cinq ou six fois.

Cela fait maintenant environ trente minutes que les deux témoins observent le phénomène et alors qu'ils s'attendent à voir ressortir une fois de plus les six objets du nuage, la lueur augmente subitement d'intensité et c'est un seul disque qui apparaît (Fig. 1/i). Il est beaucoup plus volumineux que les précédents, aussi gros que la pleine lune, de même couleur, mais au lieu de monter lentement, il file à la verticale à une vitesse fulgurante. M. et Mme Dumont le suivent des yeux durant quatre à cinq secondes, puis le disque disparaît instantanément comme s'il s'était éteint.

Plus rien ne se manifeste alors et après cinq minutes d'attente, les témoins décident de rentrer chez eux à Couillet. Le trajet s'effectue en quelques minutes à peine et après avoir rentré sa voiture au garage, Bernard Dumont reste seul sur le seuil de sa porte. Il scrute le ciel devant lui, toujours en direction du sud-est, dans l'espoir de revoir à

nouveau le phénomène. Son attente n'est pas vaine car moins de dix minutes plus tard la même lueur réapparaît, toujours masquée en partie par un nuage, peut-être le même ! Alors le manège recommence, chronologiquement en tous points semblable à la première observation, mais cette fois au lieu d'une formation de six disques, il n'y en a plus que trois, disposés en triangle (Fig. 1/j). La distance séparant les objets l'un de l'autre est encore d'environ deux fois leur diamètre. La couleur et la taille restent la même ainsi que les phases d'apparition et de disparition qui se répètent également cinq à six fois et durent aussi une trentaine de minutes. Le départ foudroyant du « grand disque » et son extinction subite clôturent définitivement la seconde observation de Bernard Dumont.

Complément à l'enquête

Apparemment le phénomène devait être très éloigné du fait que le témoin n'a pas remarqué de variations dans la taille des disques, ni dans l'élévation ou l'azimut, bien qu'il s'était rapproché de 1 500 m lors de la deuxième observation. Il semblerait d'après M. Dumont que le ballet aérien se soit produit les deux fois à la même place.

Le lendemain, il fit part de son aventure à ses collègues de travail au journal « La Nouvelle Gazette » et notamment à M. Daniel Liénard, rédacteur, qui est l'auteur de plusieurs articles consacrés au problème OVNI. Celui-ci lui proposa d'écrire lui-même dans le journal le récit de son observation. Il fut donc publié le jeudi 20 septembre. Dans cet article, dont la rédaction se voulait plus stylée que claire et circonstanciée, l'auteur fit un appel aux témoignages. C'est ainsi que les jours suivants, plusieurs lettres décrivant des observations d'OVNI arrivèrent au siège du journal. M. Liénard écrivit par la suite un article publié le vendredi 5 octobre dans lequel il rappelait l'observation de son collègue et donnait un compte rendu des lettres reçues.

Bien qu'aucun lien ne rapproche les observations, notons pour cette même journée celle de M. et Mme Nackaerts faite depuis Mont-sur-Marchienne à la limite de cette

commune et de Marcinelle. En jetant un coup d'œil par la baie vitrée de son appartement. Mme Nackaerts aperçut deux taches lumineuses en mouvement dans le ciel. Trouvant cela étrange, elle appela son mari et ensemble ils observèrent le phénomène qui survolait Charleroi selon une trajectoire horizontale approximativement orientée d'est en ouest. Il pouvait être environ 17 h 30. Les deux taches lenticulaires étaient de couleur blanche et d'une brillance non aveuglante. Leur contour était net et se détachait sur le gris-blanchâtre des nuages. La **première**, distante de l'autre d'environ une fois sa longueur, se situait légèrement au-dessous d'elle. La taille et la vitesse pouvaient être comparées à celles d'un avion de chasse volant à 500 ou 600 km/h. Les deux témoins n'ont pu apprécier ni l'altitude ni la distance les séparant du phénomène. La durée totale de l'observation fut estimée à deux minutes. Aucun son ne fut perçu.

Signalons enfin le témoignage de Mme S.V. qui depuis Gosselies a observé vers 23 h 30 en direction de l'est, un faisceau très lumineux, immobile, dirigé vers le **sol**. Il semblait sortir d'un petit nuage situé à 45° d'élévation et était caché dans le bas par les toits des maisons se trouvant à une vingtaine de mètres du témoin. La luminosité et la couleur étaient semblables à la lune. Ce témoignage contient, hélas, trop peu d'information car Mme S.V. s'est très rapidement désintéressée du phénomène (2).

Conclusion

Lors de l'enquête, Bernard Dumont se montra à notre égard d'une gentillesse et d'une affabilité tout particulière. Il nous fit un récit assez désinvolte, **émaille** de quelques lacunes que toutes nos questions ne parvinrent pas à combler totalement. Ces oublis peuvent très bien s'expliquer par la relative ancienneté de l'observation. En effet, quelques **mois** s'étaient déjà écoulés lorsque nous l'interrogeâmes. Malgré **tout**, nous croyons avoir cerné au mieux le processus évolutif de cet étrange ballet aérien qui comporte quand même des garanties d'authenticité du

fait que le témoin nous a paru sincère et que nous ne pensons pas que ses fonctions lui permettent de faire par l'entremise du journal qui l'emploie des déclarations mensongères pouvant ternir la réputation de celui-ci.

Yves Toussaint.

DANS LE CIEL DE LA ROCHE

Ce témoignage nous parvient de La Roche-en-Ardenne, petite ville touristique située dans la vallée de l'**Ourthe** au nord-nord-ouest de Bastogne (1). C'est un centre de villégiature **accueillant**, très animé durant les mois de vacances, où on trouve de nombreux hôtels et quelques terrains de camping le long des méandres de la rivière **ardennaise**. Sise un peu à l'écart et au sud de la localité, la villa des témoins est bâtie à flanc de coteau sur la colline du « Dester ». De ce belvédère privilégié la vue embrasse un admirable panorama qui s'étend sur toute la vallée et les nombreux bois de sapins environnants.

C'est au cours de la soirée du mardi 14 mai 1974 que M. et Mme Muller observèrent depuis leur **domicile**, une source lumineuse **puissante**, assez bas dans le **ciel**, en direction du sud-sud-ouest. Le couple suivait une émission télévisée lorsque vers 21 h 30, en jetant un coup d'œil à l'extérieur, Mme Muller remarqua la première cette très grosse « étoile ». Quelque peu intriguée, elle se leva et vint à la fenêtre pour mieux observer ce phénomène lumineux inattendu. Il faisait nuit et le ciel bien dégagé était entièrement constellé. La source lumineuse était située à environ 15 ou 20° d'élévation et devait se trouver plus ou moins au-dessus d'un pylône d'une importante ligne à haute tension (220 kV). Dans l'obscurité il était toutefois difficile de distinguer si elle était exactement à l'aplomb de ce repère.

Rappelons ici que cette même ligne reliant **Aubange**, **Villeroux** (Bastogne) et **Rimière** près de Liège fut déjà survolée le 18 décembre 1972 à quelque 35 km plus au nord.

1 A vol d'oiseau. La Roche est approximativement à mi-distance entre Liège et Arlon (cf. carte de Belgique publiée dans *Infoespace* n° 20. p. 29)

à **Ellemelle** ; cette observation fut relatée dans Infoespace n° 19, p 27 (2). Cette lumière non aveuglante était d'une couleur comparable à celle des étoiles et d'une forme **légèrement** ovoïde, « comme un ballon de rugby ». allongée en position horizontale. Il **n'y** avait aucune variation de luminosité et le phénomène était apparemment stationnaire. Afin de mieux le regarder, M. et Mme Muller, qui tous deux ont une bonne vue, sortirent sur une terrasse et poursuivirent leur observation avec une paire de jumelles (8 x 30).

A l'aide de celle-ci. M. Muller remarqua à la partie médiane de la forme ovale une bande semblable à « une sorte de métal brillant » et de plus il aperçut deux feux blancs à la partie supérieure et deux rouges en vis-à-vis sur la partie inférieure. A la périphérie supérieure de l'ovale il remarqua également un rayonnement de couleur bleutée qui était diffusé entre les deux feux blancs et il lui sembla que ce rayon devait être dirigé vers le sud-ouest. Même avec les jumelles aucun mouvement de rotation ne pouvait être perçu. Les témoins estimèrent que la taille de cette forme ovoïde correspondait plus ou moins à la largeur apparente du pylône se détachant sur l'horizon. La durée totale de cette première phase d'observation **dû** être d'environ une minute à l'œil nu (dont vingt secondes avec des jumelles pour M. Muller. Il remarqua ensuite un large déplacement de la forme lumineuse vers la gauche avec simultanément une diminution de la brillance et du volume, et poursuivant son observation toujours avec les jumelles, il ne put bientôt plus qu'apercevoir les deux feux rouges. Pour sa femme qui continuait son observation simplement à l'œil nu. elle déclara ne plus constater qu'une lueur rougeâtre dans le ciel. Après **s'être** déplacé légèrement à **gauche**, le phénomène changea de cap et se dirigea vers le village de **Samrée** selon une trajectoire orientée sud-ouest-nord-est.

Ce déplacement était **horizontal**, la vitesse modérée et constante sans accélération ni ralentissement.

Cette fois l'épouse du témoin prit les jumelles et aperçut les quatre feux (2 blancs et 2 rouges) ainsi qu'un rayonnement bleuté sur le côté, entre les deux feux **blancs**, comme l'avait signalé son mari précédemment. Le phénomène se rapprochant d'eux, les témoins entendirent comme un léger ronronnement de moteur plus doux que le bruit d'un avion. Ce bruit était continu et sans variation de tonalité. Bien que les quatre feux fussent nettement visibles avec les jumelles, aucune forme distincte ne pouvait être discernée comme au début de l'observation. Entre ces quatre « balises » Mme Muller crut apercevoir une forme floue, brillante et ayant un éclat métallique **gris-bleuté**.

Bien que cette fois le phénomène se fut vraisemblablement rapproché des témoins, elle insista encore sur le fait qu'elle ne pouvait distinguer une forme déterminée. A mi-parcours les quatre points lumineux disposés en carré devaient se situer à environ 70 ou 80° d'élévation et l'espace qu'ils délimitaient aurait pu s'inscrire dans le disque de la pleine lune. Après avoir traversé le ciel d'un horizon à l'**autre**, ils disparurent en direction du nord-est masqués par un rideau de sapins. La durée totale de l'observation fut d'environ une minute trente. (I.C. :3, L.E. :2). Ce témoignage est à verser au dossier des phénomènes inexplicables observés à proximité d'une ligne à haute tension.

Jean-Luc Vertongen.

Help !

Can you translate from French into English and vice versa ? If yes, I would be interested in having your assistance. I am looking for people who would like to lend a hand with my international contacts in America, New Zealand, Japan or Australia and also with various translations.

Please let me know if this kind of work appeals to you by contacting SOBEPS.

Alice Ashton.

2 D'autres témoignages faisant état d'objets volant à proximité de lignes HT. ont également été présentés dans des numéros précédents : Chaudfontaine. 09.12.1972. Infoespace n° 15, p. 34 ; Cuesmes. 14.09.1973. Infoespace n° 17, p. 31 ; Gosselies. 24.04.1974. Infoespace n° 21, p. 40.

Nouvelles Internationales

UN ATTERRISSAGE

A SAINT-MATHIAS-DE-CHAMBLY (CANADA)

Ce vendredi 5 octobre 1973 avait été une journée très chargée pour M. et Mme R.N. et tard dans la soirée ils avaient poursuivi leurs travaux dans leur ferme située le long de la rivière des Hurons, à **St-Mathias-de-Chambly**. Vers 00 h 45, avant d'aller au lit, ils décidèrent donc de se délasser un peu en faisant une petite promenade. Mme R.N. fut la première à apercevoir ce qu'elle prit pour un puissant projecteur en train de balayer le **sol**. Il s'agissait d'une grosse lumière blanche qui allait **ça** et là sur un coteau situé au **nord**, à environ 500 m des témoins. Mme R.N. s'exclama : « Il y a quelqu'un qui cherche quelque chose sur nos terres ». Ce à quoi son mari répondit qu'il s'agissait probablement de policiers en train de poursuivre des voleurs de bétail que l'on avait signalé dans la région quelques jours **auparavant**. Sans **bruit**, la lueur continua son manège et les témoins s'en désintéressèrent **bien vite**.

Le lendemain matin, des ouvriers étaient venus installer une balustrade en fer forgé à l'arrière de la maison de M. et Mme R.N., et M. R. était occupé à installer le branchement d'un poste à soudure quand il entendit son épouse **l'appeler**. Celle-ci faisait sa lessive et allait étendre son linge derrière la maison quand elle vit une épaisse fumée en direction du **nord**, sans aucune flamme **visible**. M. R. fut très surpris car il y a longtemps qu'il n'y a plus rien à brûler dans cette partie de leurs terres qui n'a plus été labourée depuis 9 ans : d'autre part il venait de pleuvoir et le **sol** était encore très mouillé. Mais cette fumée n'a que peu d'importance sinon qu'elle permit aux témoins de diriger leur regard vers le nord...

Il était alors 11 h 35, et bientôt les témoins quittèrent la fumée des yeux car ils venaient d'observer dans la **même** direction, une sorte de coupole jaune-orange d'environ 25 m de **diamètre**, aux contours flous comme noyés dans une brume. L'objet se trouvait à 500 m et les témoins le prirent tout d'abord pour une tente de campeurs en se demandant oui avait bien pu leur donner l'autorisation de s'installer là. De cet objet est bientôt sorti un engin plus petit (le quart du **premier**), une

sorte de «> bulldozer » également jaune-orangé qui lentement s'est éloigné du gros engin pour s'arrêter à environ 65 m de lui, au bord d'un petit **ruisseau**, près de sa source.

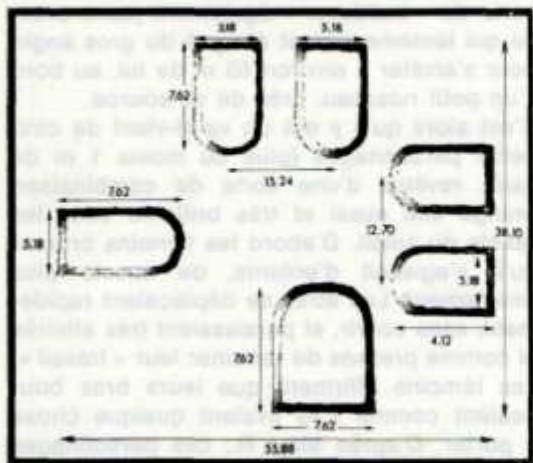
C'est alors qu'il y eut un va-et-vient de cinq petits personnages (plus ou moins 1 m de haut) revêtus d'une sorte de combinaison orange elle aussi et très brillante sous les reflets du soleil. D'abord les témoins crurent qu'il s'agissait **d'enfants**, de scouts plus exactement. Les êtres se déplaçaient rapidement, sans courir, et paraissaient très affairés et comme pressés de terminer leur « travail ». Les témoins affirment que leurs bras bougeaient comme s'ils avaient quelque chose à porter. D'après Mme R., ces personnages devaient porter un casque ou une coiffure quelconque car à aucun moment on ne vit leurs cheveux.

Après quelques minutes, le petit objet se déplaça de nouveau en continuant de suivre le ruisseau et il s'arrêta à une centaine de mètres du premier arrêt. L'observation dura entre vingt et vingt-cinq minutes, mais les témoins continuèrent à vaquer à leur occupations et ils revenaient de temps en temps voir si les « enfants » étaient toujours là !

Après une courte absence, vers 11 h 55, les témoins constatèrent que les objets et les personnages avaient disparu et c'est à ce moment qu'ils réalisèrent qu'il ne pouvait simplement s'agir de « scouts ». Un peu après midi, leur fille rentra du travail et après avoir entendu le récit de ses parents, elle décida d'aller voir sur place. A l'endroit où l'objet avait été **observé**, elle découvrit un cercle de 18 m de diamètre où l'herbe aplatie et brûlée à certains endroits. De ce cercle partaient d'autres traces qui conduisaient à un autre cercle plus petit (4 m de **diamètre**). Dès qu'elle fut chez elle, la jeune fille fut prise de violents maux de tête et de vomissements, comme si elle avait été soumise à une irradiation.

Lors de l'enquête menée un **mois** plus tard (1), les traces étaient encore **parfaites**.

(1) Cette **enquête** a été menée par MM. Wido Hoville et Philippe **Blaquière**. L'article est extrait du rapport d'enquête et de la revue **UFO-Québec**, n° 1, pp. 6-8 (Case postale 53, **Dollard-des-Ormeaux**, P. Q., Canada H9G 2H5)



ment visibles. Dans le plus grand cercle, les enquêteurs trouvèrent trois empreintes rectangulaires disposées aux sommets d'un triangle de 11 m de côté. Chacune de ces empreintes était elle-même formée de plusieurs dépressions (voir plan ci-dessus).

Notons enfin qu'aucune mesure de radio-activité ne put être effectuée et qu'on trouve non loin de là deux lignes à haute tension. Un pipeline passe à l'ouest du site de l'atterrissage qui lui-même se trouve sur un axe synclinal qui vient du sud-ouest vers le nord-est. D'autre part un proche voisin a affirmé que le jour de l'observation, il avait pu voir un grand objet s'envoler sans bruit en direction de Rougemont et disparaître dans le ciel.

UN OVNI REPOND A DES SIGNAUX LUMINEUX EN ESPAGNE

Le 14 juin 1973. Santiago Pulido Romero, 46 ans, marié et père de six enfants fut le témoin d'une observation d'OVNI qu'il n'est pas prêt d'oublier. Cette observation eut lieu près du château de Medellín (à 200 km au nord de Séville, dans l'Estrémadure, Espagne). A 04 h 30 du matin, M. Romero se rendait à Santiago en voiture. La nuit était encore très noire, et en passant près d'un bosquet d'arbustes, non loin de la ferme de son père, il aperçut une très vive lueur qui l'éblouit.

Citons M. Romero : « Je vis un étrange objet en forme de pot, volant à basse altitude.

peut-être à 100 m ; il se déplaçait à une vitesse incroyable, si rapidement que j'eus beaucoup de peine à le suivre des yeux. Déjà il était près du château. Comme l'apparition se rapprochait, une peur irrésistible s'empara de moi. Il me vint à l'esprit d'éteindre les phares de ma voiture et de continuer en deuxième vitesse. Je tremblais de partout. L'engin m'accompagnait parallèlement à la route, à environ 70 m sur la droite. J'ai réallumé les phares et immédiatement l'OVNI s'est rapproché rapidement et s'est aussitôt éloigné dès que je les éteignis à nouveau. Arrivé en vue de la ferme de mon père, je vis que cela « stationnait » à environ une centaine de mètres d'altitude, montant et descendant alternativement. De peur, je suis couru m'enfermer dans la maison. Après ce premier réflexe de panique, reprenant mon courage, je suis sorti quelques instants plus tard, empoignant une fourche pour le cas où j'aurais eu à me défendre.

L'OVNI était toujours là, au-dessus de la ferme. La lumière émise par l'engin éclairait le paysage comme en plein jour. Ce fut alors que j'orientai la voiture dans sa direction et allumai les phares pour voir ce qui arriverait. Cela resta immobile puis commença à se mouvoir, en fonçant dans ma direction chaque fois que les phares étaient allumés, et revenant en arrière dès que je les éteignais...

L'enquête se poursuivit en ces termes :

Q. : — Comment le phénomène se déplaçait-il ?

R. : — A une vitesse élevée et il tournait sur son propre axe. A certains moments, cela ressemblait à une étoile, l'instant suivant, il était tout près de moi. Il me donnait l'impression de vouloir faire des zigzag, ou encore bouger comme un pendule. C'est difficile d'expliquer simplement et à l'aide de mots. Bref, imaginez une trombe, un incroyable tourbillon.

Q. : — Quelle était sa forme ?

R. : — C'était rond, comme une sorte de tour se terminant en pointe au sommet (N.D. L.R. : il s'agissait d'un cône) A l'intérieur de la partie ronde, transparente, on voyait une lumière jaune assez intense. La tour semblait faite de métal.

Q. : — Vous dites que cela était transparent ; avez-vous vu quelque chose à l'intérieur au moment où cet objet vint près de vous ?

R. : — Oui, j'ai vu nettement trois hommes très **grands**, plus de 2 m de haut, se déplaçant avec raideur, comme sur commande et ayant quelque chose sur la tête, comme un casque. ces gens marchaient...

Q. : — Quelles dimensions avait cet objet ?

R. : — J'estime à 20 m le diamètre de la partie **ronde**, la hauteur de la tour devait bien atteindre les 10 m.

Q. : — Cela émettait-il un bruit inhabituel ?

R. : — Non, cela se déplaçait dans le silence le plus total.

Q. : — Combien de temps avez-vous veillé à la ferme ?

R. : — Et **bien**, jusqu'à ce que le Soleil se soit levé, soit environ vers 06 h 00. C'est alors que l'engin disparut à grande vitesse en direction de **Villanueva**. Quand mes fils arrivèrent à la ferme, j'étais encore **blême**, blanc comme du lait. Aussi longtemps que **je** vivrai, je n'oublierai jamais cela. J'ai toujours été fort sceptique sur ces choses, je pensais que ce n'étaient qu'inventions de vagabonds ou de rêveurs. Maintenant **je** sais qu'il existe quelque chose...

Q. : — Que pensez-vous que cela **soit** ?

R. : — Ce que j'ai vu n'est pas de ce **monde**. Il ne peut rien y avoir de semblable à cela. Ceux qui étudient sérieusement ces choses peuvent me demander ce qu'ils veulent.

Q. : — A quelle distance était-il lorsqu'il fut le plus proche de vous ?

R. : — Environ 50 m ; ce fut terrible, impressionnant, silencieux et si brillant. **Maintenant**, je ne sors plus jamais aussi tôt de chez moi, j'attends que le soleil soit levé...

En complément au témoignage de Santiago Pulido Romero, signalons le fait que d'autres personnes ont également vu l'objet. Ainsi un jeune homme qui venait de La Oliva et se dirigeait vers Medellin observa le manège de cet OVNI. Il fut également aperçu par deux habitants de San Benito, un village voisin. Au cours de l'**enquête**, on apprit aussi que deux officiers de police auraient pu l'observer et en avaient fait part à des **amis**.

... ET AU BRÉSIL

Dans la nuit du 13 septembre 1973, un mois

à peine après les événements de Medellin (Espagne), Mlle Lucia **Paula Peixoto**, 20 ans, habitant dans le quartier **Vila Santé Fé**, à **Gravatay**, roulait en voiture dans la direction d'Ijuí (Rio Grande do Sul - **Brésil**).

Elle était accompagnée d'amis, Marcos Gaertner (24 ans). **Sela** Gaertner Rodrigues (29 ans) et une autre personne connue sous le pseudonyme de « Maninho ». Vers 01 h 30, alors que la voiture se trouvait à 20 km d'Ijuí, les quatre témoins observèrent ensemble comme une « grosse étoile » dans le ciel. Cet «> objet » lumineux avait une couleur bleu clair ; il augmentait et diminuait de grandeur. La grosse étoile, d'éclat variable, commença à descendre vers le **sol**, ses **dimenions** augmentant au fur et à mesure qu'elle s'en rapprochait. Les témoins purent alors parfaitement décrire le phénomène ; c'était un objet de forme ovale, d'une couleur jaune **foncé**, tirant vers le rouge. Quand il eut atteint sa grandeur **maximale**, il était égal à l'espace qu'occupe le 1/4 de la pleine **lune**. Dans la partie **inférieure**, il y avait une source lumineuse d'une même couleur jaune **foncé**, mais toutefois moins «< brillante ». Cette source lumineuse était orientée en direction de la voiture. Fait curieux, alors que le véhicule poursuivait normalement sa route, le faisceau **émis** par cette source n'atteignait pas la voiture.

L'objet accompagnait le **véhicule**, se tenant à l'avant de ce dernier, du côté gauche de la route : d'après les témoins, la distance entre la voiture et l'objet resta constante, elle était de l'ordre de 2 à 3 km. Après quelques minutes d'**accompagnement**, l'objet s'éleva à la verticale jusqu'à reprendre une grandeur apparente à celle d'une étoile de couleur bleu **clair**. Marcos, qui avait pris le **volant**, se mit à rouler en zigzag sur la **chaussée**, en éteignant et rallumant les phares. Aussitôt ces signaux furent reproduits par l'objet **qui** se déplaça alors selon une trajectoire brisée. Sa luminosité augmentait et diminuait, et un autre fait plus singulier fut observé : le rayon lumineux **émis** par le phénomène augmentait et diminuait de **longueur**, sans toutefois jamais illuminer la voiture et ses passagers.

Ensuite, les témoins résolurent de stopper

la voiture et de sortir sur la route pour mieux observer ; le conducteur laissa les phares allumés. Ils se placèrent devant le véhicule — à l'exception de Maninho assez craintif — pour être bien vu par le mystérieux engin. Ils firent des gestes en sa direction et bientôt les témoins se rendirent compte que l'objet stationnait en fait à basse altitude, à environ 2 ou 3 km d'eux. A un moment, l'objet sembla vouloir se poser car il vint vraiment très près du sol.

Les quatre personnes reprirent enfin la route vers Ijuí, et pour la troisième fois, le phénomène vint se placer sur le côté gauche du véhicule en réduisant son altitude et en projetant un faisceau lumineux en direction de la voiture. Selon Lucia, ce rayon était très différent de ce qu'elle connaissait, elle le décrit comme s'il avait été constitué de « lumière dense, condensée, compacte ». Durant tout le temps que devaient durer les faits (environ une heure), l'OVNI accompagna la voiture, et à aucun moment, il n'y eut d'interférences dans la réception des émissions radio, ni d'ennuis au niveau du moteur ou des phares. Lucia, qui paraît au courant du problème OVNI, devait rapporter que pendant les événements, elle eut comme l'impression qu'on essayait d'entrer « mentalement en contact avec elle ». A Ijuí, les témoins eurent connaissance d'autres observations qui eurent lieu dans les alentours de la ville, à plusieurs reprises, également entre 01 h 30 et 02 h 00, mais deux semaines plus tôt, au tout début du mois de septembre. (Enquête menée par J. Victor Soares, de Gravatay, Brésil).

Commentaires

Il y a d'étranges similitudes entre l'observation de Medellin (Espagne) et celle d'Ijuí (Brésil), un mois séparant à peine les deux cas. On y retrouve un phénomène qui tantôt est ponctuel (grosse étoile), et tantôt se rapproche à faible distance des témoins. Il y a également la volonté des témoins d'entrer en contact avec l'objet observé en utilisant les phares d'une voiture et plus important, la réponse du phénomène à ces appels.

Pour ce qui est du cas brésilien, on y retrouve aussi un phénomène de « lumière solide » sur lesquels nous reviendrons pro-

chainement dans un article plus complet. Mais rappelons qu'une des principales observations de tels faisceaux cohérents eut lieu à Trancas, province de Tucuman, en Argentine, le 21 octobre 1963 (voir Infoespace n° 9, pp. 29-36).

D'autre part, dans les témoignages recueillis après l'observation d'Ijuí, il est fait mention d'un rayon lumineux de 2 à 3 km de long qui s'arrêtait brusquement devant la voiture, sans jamais atteindre celle-ci, même lorsqu'elle était en mouvement. Là encore, des faits semblables ont déjà été observés à d'autres époques et en d'autres lieux. L'une des observations de ce type se déroula le 21 août 1968, à Villiers-en-Morvan (France). L'affaire se déroula en plein jour, et d'un objet posé au sol à environ 2 km d'eux, les témoins virent sortir lentement un faisceau lumineux compact qui s'allongea jusqu'à atteindre au bout de 5 à 10 minutes, un point situé à une quarantaine de mètres d'eux. Ce « tube de lumière » avait un diamètre de l'ordre de 1,50 m. Par la suite ce faisceau se contracta à nouveau et l'objet finit par s'éloigner (1).

Ces traits communs renforcent bien évidemment chacun des cas pris séparément et montrent la cohérence interne du phénomène OVNI.

HUMANOÏDE ET OVNI RAPPROCHÉ DANS LE NEW HAMPSHIRE (U.S.A.)

Le New Hampshire a connu durant l'été 1974 une vague d'observations particulièrement importantes. Nous commencerons par le témoignage d'une personne qui affirme avoir vu un humanoïde à Hampton. Cette région a toujours été particulièrement favorisée, puisqu'en 1973 on y avait déjà rapporté un cas d'atterrissage d'OVNI avec occupant. D'autre part, c'est à 16 km de là, à Exeter, qu'eurent lieu les fameuses concentrations d'OVNI en 1965-66. Le New Hampshire (état du nord-ouest des Etats-Unis, près de la frontière avec le Canada) connut d'autres cas d'humanoïdes, notamment à Goffston où deux observations furent signalées au début de novembre 1973.

(1) Pour des détails complémentaires sur cette observation, voir Phénomènes Spatiaux, revue du GEPA, n° 18, décembre 1968, pp. 24-26, et Lumières Dans La Nuit, n° 96, décembre 1968, pp. 11-13.

Mais revenons à la présente vague. Le 20 mai 1974, vers minuit, un habitant de **Hampton** (qui désire garder l'anonymat) se baignait seul à proximité de la plage de la ville. Soudain le témoin aperçut un objet **discoïdal s'approchant** parallèlement à l'océan et descendant à la verticale pour se poser sur la plage. L'**engin**, d'un diamètre de 15 à 18 m, était de forme biconvexe : sur chaque face, un bord circulaire occupait le centre. Muni de plusieurs lumières, il reposait sur quatre pieds terminés chacun par une sorte de bourrelet.

Pendant toute la durée de l'observation, l'OVNI dégagea de la chaleur et émit une sorte de bourdonnement ou « bruit **pulsatif** ». Quelques minutes après l'**atterrissage**, une trappe s'abaissa de la face inférieure, comme si elle pivotait autour d'un gond. A cet **instant**, un « bruit de moteur électrique » domina le bourdonnement initial qui provenait de l'engin. Par la pente **créée** par l'ouverture de cette **trappe**, sortit un personnage. Le témoin remarqua une « humidité » (brouillard ?) qui émanait de l'occupant au moment de sa sortie de l'objet ; ce brouillard s'étendait jusqu'à 70 ou 80 m.

L'humanoïde mesurait au moins 1.80 m et portait un vêtement le recouvrant de la tête aux pieds. (Ici la description est peu claire : s'agissait-il d'un **vêtement fait** d'une seule pièce ? D'autre part, il n'y a aucune indication de teinte). Ce vêtement était volumineux. Deux tubes partaient de l'arrière des maxillaires pour se joindre derrière la nuque et descendre le long du dos. Le personnage ne fit que quelques pas sur le sable avant de réintégrer l'engin dont la porte se referma aussitôt. L'OVNI décolla alors et partit dans la même direction d'où il était venu. L'observation avait duré de 20 à 60 minutes (le témoin ne peut guère être plus précis).

Après la disparition de l'objet, le témoin examina le **sol** avec une lampe de poche. Dans les creux formés par la pression des quatre **pieds**, il y avait comme une « pâte rose » dans laquelle se trouvait un liquide épais. L'engin ayant atterri au bord de l'océan, à marée descendante, les empreintes étaient grandes et profondes. A l'endroit où

la trappe s'était **ouverte**, des traces du même produit rosé apparaissaient. Au matin, la marée avait évidemment nivelé toutes ces **empreintes**, seule subsistait une tache rougeâtre à l'emplacement de la trappe.

L'observation eut lieu dans le Comté de **Rockingham**, à environ 150 m au nord de l'embouchure du fleuve **Hampton**. Le lieu d'atterrissage se trouve à environ 2 km à l'est d'un emplacement prévu pour l'installation d'une centrale **nucléaire**, en plein marais salant (Scabrook). Des travaux de prospection sont en cours, les tuyauteries d'évacuation de l'eau de refroidissement du réacteur seront placées dans le marais et déboucheront dans l'**Océan** Atlantique à l'endroit précis de l'atterrissage.

L'enquête fut menée par M. John **Oswald**, 24 heures après les faits. C'est l'employeur du témoin qui **téléphona** à l'enquêteur pour le prévenir. De l'avis de son **patron**, le témoin est agréable et bon travailleur, physiquement en bonne santé et d'humeur joyeuse. L'enquêteur pense quant à lui que le témoin est un peu simple d'esprit. Il affirme n'avoir jamais lu de livres traitant du problème des **OVNI**, sa seule lecture étant la Bible. Selon John Oswald, il est peu probable qu'une personne aussi simple ait pu fabriquer de toutes pièces une telle observation regorgeant de détails en accord avec ce qu'on connaît du phénomène **OVNI**.

Signalons toutefois que ce témoin avait déjà fait une observation auparavant, en 1972. Il s'agissait là aussi d'un objet ayant atterri sur une plage **isolée**, au lac **Chaamplain**, près de Barlington (**Vermont**). L'OVNI était blanc comme de la craie et s'était posé en plein jour. Il avait la forme convexe d'une double lentille et reposait sur des pieds. Il était resté sur place entre 30 minutes et une heure avant de décoller. Aucun occupant ne fut observé. D'autre **part**, l'enquête menée auprès de la police et des garde-côtes révéla qu'aucun rapport ne leur était parvenu pour la soirée du 20 mai 1974. **Toutefois**, on avait signalé une autre observation assez similaire qui s'était déroulée à **Nashua**, à quelques dizaines de km à l'ouest de Hampton, trois à quatre heures plus tôt, c'est-à-dire vers 20 h 00.

Quinze jours plus tard, une nouvelle observation rapprochée allait **être** signalée dans le New Hampshire. Le jeudi 6 juin 1974, à 21 h 30, Mme Viviane Stevens de South-Hampton, quittait une assemblée de parents et de professeurs de l'école primaire de la ville. Elle était accompagnée de sa nièce, Mlle Helen Mispilkin, et de ses deux enfants : Richard (11 ans) et Barbara (10 ans).

Au moment où la voiture venait de s'engager sur la route d'Exeter, Richard, qui était assis du côté **droit**, aperçut quelque chose dans le ciel. Mme Stevens se souvint d'avoir entendu son (ils dire : » Regardez comme cette lumière brille là-haut ! ». Les autres occupants l'aperçurent également. D'abord Mme Stevens pensa que cette lueur se trouvait au sommet d'une tour, mais elle se rendit vite compte que la lueur semblait suivre la voiture. Comme ils approchaient de leur domicile, la lumière parut plus grande et plus proche. Au moment où la voiture tournait à angle droit dans une rue, l'objet traversa **brusquement**, dépassa le véhicule et vint se planter devant lui, juste au-dessus d'un orme qui se trouvait dans un pré tout **proche**, à environ 30 m de la route.

Mme Stevens poursuit son récit : « La chose n'émettait aucun son et il y avait des lumières de toutes les couleurs. Une fois, c'était une lumière **rouge**, puis une verte. L'engin ressemblait à un capuchon d'enfant à fond rond, la partie inférieure avait l'aspect d'un bol de 5 à 6 m de largeur. Le **dessus**, plus petit, pouvait avoir 1,50 m de diamètre et le sommet de l'engin était d'un rouge **lumineux**. La base du bol avait le pourtour doté de lumières. Les lumières rouges semblaient les plus brillantes. Elles variaient du rouge au **bleu**, puis au vert pour ensuite avoir toutes les couleurs en même temps. Au centre, entre les deux **parties**, une bande de lumière blanche paraissait lancer des étincelles et donnait l'impression de tourner ».

Les deux femmes et les enfants entrèrent dans la maison de Mme Stevens située à environ 200 m du coin de la rue, et racontèrent immédiatement leur aventure à un autre **fils** de Mme Stevens, Todd, qui venait d'être diplômé de la Awesbury Heigh School et passait la soirée en compagnie de son

amie. Mlle Kathy Onelette. Aussitôt les deux jeunes gens sortirent mais ils ne virent **rien** d'anormal.

Cependant, au moment où il quittait la maison de son amie qu'il venait de reconduire chez elle. Todd aperçut le même engin brillant toujours au-dessus de l'orme dans le pré. Il rentra immédiatement pour prévenir sa mère en criant : « Maman, il est encore là ! ». Toute la famille monta alors en voiture pour se rendre vers une petite colline où se trouvait l'habitation de M. et Mme Cynenski. De là les témoins voyaient clairement l'**OVNI**, toujours immobile à l'aplomb du grand orme. En fait cette immobilité n'était qu'**apparente**, car en observant **bien**, les témoins virent qu'il oscillait sur place, en tremblant. Mme Stevens, veuve, mère de **cinq enfants**, trouvait le spectacle enthousiasmant : « Cette chose était si belle que j'aurais aimé pouvoir voler dedans, à condition qu'ils me ramènent », **dira-t-elle** plus tard. Quant à Mlle Mispilkin, elle avoua avoir été plutôt effrayée par l'engin.

Alors que les témoins continuaient à observer le phénomène depuis cette route légèrement surélevée. Mme Stevens décida d'aller avertir les Cynenski. Au moment où elle **s'éloignait**, un avion s'approcha de l'endroit où se trouvaient les témoins, et l'OVNI descendit en direction d'une dépression du terrain, par saccades. Comme il disparaissait à leurs yeux, une vive lueur rouge éclaira le champ et bientôt l'objet disparut définitivement. Seul l'avion continuait de tourner au-dessus de la région. Après être rentrés chez eux, les témoins sortirent à plusieurs reprises sans plus jamais voir l'étrange phénomène ; vers 23 h 00, plusieurs avions vinrent à nouveau survoler l'endroit.

Par crainte de ne pas **être pris** au sérieux, aucun témoin ne rapporta immédiatement les faits aux autorités. Ce n'est que le lundi suivant que Mme Stevens appela la base de Pease Air Force de **Portsmouth** espérant obtenir quelques informations au sujet de ce qu'elle avait **vu**, mais les militaires ne voulurent rien lui dire et lui demandèrent plutôt de décrire ce qu'elle avait observé et d'en faire un rapport à la police **locale**. Plus tard l'information fut communiquée à

la presse et enfin à Raymond E. Fowler, correspondant du NICAP.

Mais la région des lacs du New Hampshire semble être un endroit particulièrement accueillant pour les OVNI, puisque dès le 11 août suivant, la vague allait reprendre de plus belle ainsi qu'en témoigne Larry Speigal, enquêteur du MUFON. Aux petites heures du dimanche 11 août 1974, les officiers de police de Telton, MM. Mark Paine et Mike Alden, furent chargés de surveiller la route I-93 pour arrêter éventuellement une voiture suspecte. Ils étaient installés dans leur véhicule, face à l'ouest, afin d'avoir vue sur la route qui menait vers le sud et d'où, pensaient-ils, l'auto recherchée devait déboucher. Comme à l'habitude, ils envoyèrent un rapport par radio, il était alors 03 h 30. A 03 h 31, le chargé de dépêches du bureau du sheriff du Comté de Belknap reçut un nouvel appel des deux officiers de police qui signalaient ce qui leur semblait être un OVNI, au sud-ouest de leur position vers Saubornton.

Entre 03 h 31 et 03 h 47, Steve Hodges, l'adjoint du département du sheriff vérifia l'observation. Pendant ce temps, la police de Belmont, en patrouille de nuit, se rendit sur les lieux où elle arriva vers 04 h 00. L'officier Michael McCarty et l'officier principal Norman Stanley confirmèrent à leur tour l'observation. Par après (dans le quart d'heure qui suivit), la police de Guilford rejoignit le groupe au rond point de Saubornton. A l'aide de lampes torches bleues, les divers policiers essayèrent de communiquer avec l'engin. A 04 h 19, un second objet est repéré, et à 04 h 30, Mark Paine en observe un troisième. Les trois objets étaient disposés en triangle, le premier au sud-ouest, le second au nord-ouest et le troisième au sud-est. Entre 04 h 39 et 04 h 41, un quatrième engin fit son apparition en s'élevant à vive allure pour se diriger vers Concord, au sud. A 05 h 02, la voiture des policiers de Belmont quitte le groupe pour reprendre son service normal ; dans les deux minutes qui suivirent une activité lumineuse anormale fut observée pour les OVNI toujours en formation triangulaire. Il semblait que ces objets s'envoyaient des rayons lumineux les uns

vers les autres ; en même temps, ils semblaient prendre de l'altitude. A 05 h 11, l'officier adjoint Hogges quitte les lieux, suivi, à 05 h 17, par les policiers de Telton.

Seuls restent sur place les officiers Alden et Paine. Durant le reste de l'observation, leurs propos furent enregistrés. en voici quelques extraits :

« Par moment, il se détache sur le fond du ciel, à peu près à 1/4 de mile d'ici (400 m)... Il vient de plonger en s'éloignant... Nous faisons un appel avec nos lumières bleues et il semble y répondre. Il vient de tourner et en pivotant, il émet des lueurs rouges et bleues. Il est maintenant à 1/2 mile (800 m) de nous environ... Les lumières se font de plus en plus brillantes, puis plus ternes. Quand nous faisons un appel, il répond en changeant de couleur... Je ne sais pas ce que vous ressentez, mais je suis terriblement nerveux. Regardez comme elles bougent... Regardez comme elles changent... Cela vient sur nous... Regardez elles viennent de plonger... Nous voyons de temps en temps un rayon qui sort par le dessous... Quand nous faisons un appel avec nos lampes torches bleues, il se rapproche... Fais un peu un appel... Notez que cette chose nous envoie des signaux... Savez-vous ce qu'il va arriver ? On va nous traiter de toqués... ». Lorsque le phénomène était très proche, les policiers purent mieux le décrire : il s'agissait d'une sorte de corps de forme elliptique, surmonté d'un dôme et mesurant une bonne dizaine de mètres de diamètre.

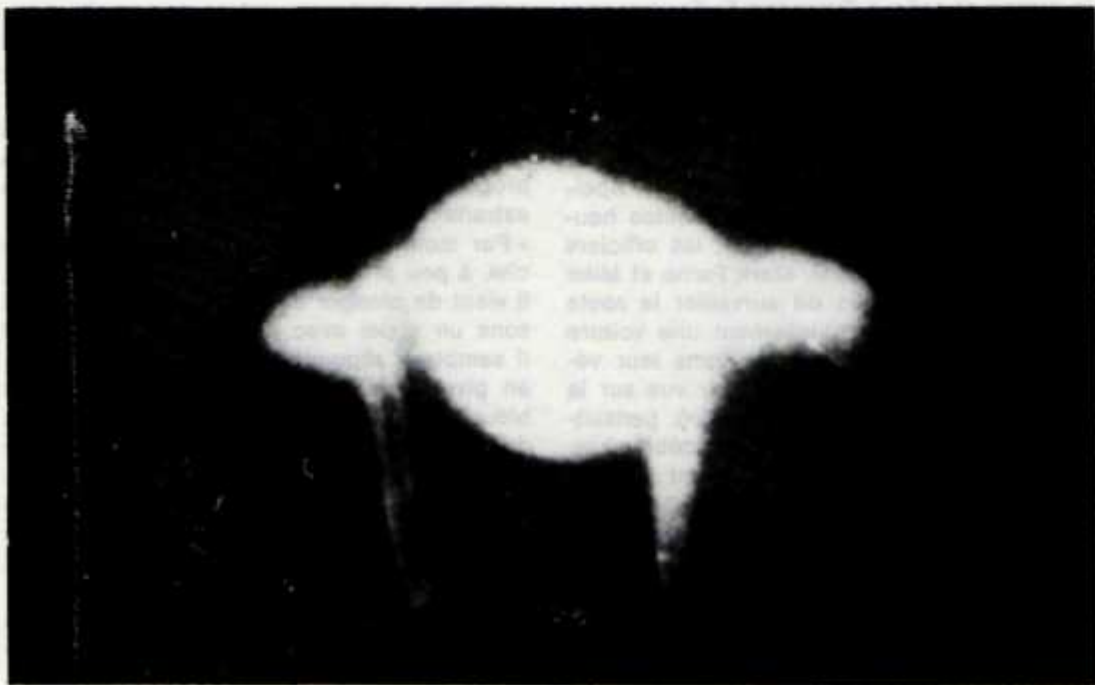
De nombreuses autres observations d'objets volants non identifiés furent rapportées à la police durant cette période. A Prescott Hill, la famille Loginex observa un « objet orange en forme d'œuf » ; selon le témoin principal, « l'objet était très brillant et suivi par trois avions ; il laissa tomber quelque chose et puis disparut derrière une colline ; quelques instants plus tard, il réapparaissait, mais sa lumière semblait animée de pulsations ». Enfin, au-dessus du lac Wermepesaukee, plusieurs lumières blanches et bleues vinrent tournoyer.

Textes et traductions de Mmes Anne-Marie Abrassart et Gisèle Nachtergaele, MM. Michel Abrassart, Michel Bougard et Claude Bourtembourg.

Le dossier photo d'Inforespace

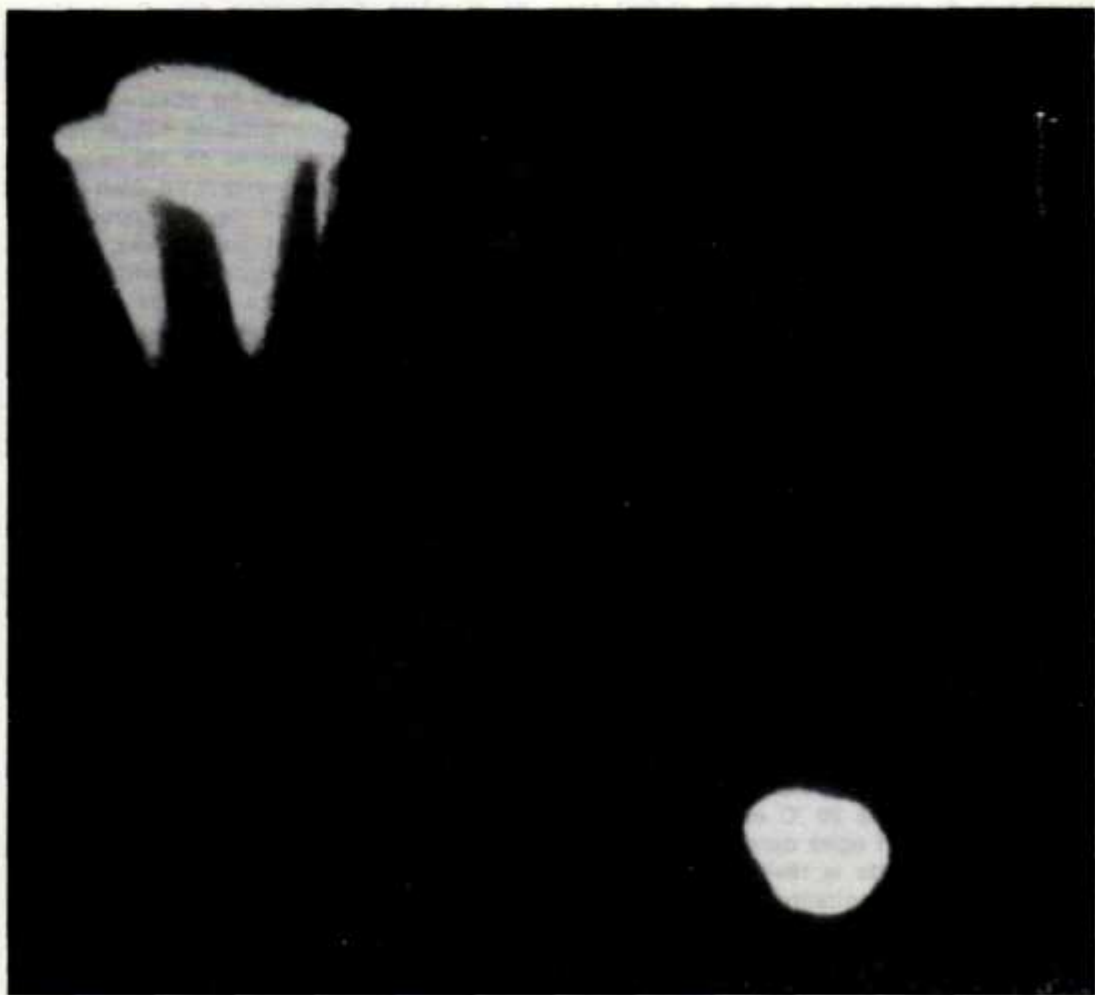
Rio de Janeiro, Brésil, 2 octobre 1971

60



Il était approximativement 19 h 50 ce vendredi 2 octobre 1971, et le quartier Vila Cardoso Bairro Sao Cristavao, en plein centre industriel de Rio de Janeiro, avait déjà beaucoup perdu de l'agitation qu'il connaît en pleine journée. Vânia (9 ans) et sa marraine Vera (21 ans) venaient de terminer leur repas du soir, et assises sur les marches de leur maison, à hauteur du pavé de la rue, elles prenaient l'air frais de ce début de soirée et se reposaient en regardant les rares allées et venues de quelques passants. Soudain la petite Vânia s'écria : > Regardez-là, Vera, il y a un avion ! ». Vera avait aussi aperçu quelque chose dans le ciel, une sorte d'objet lumineux jaune qu'elle prit d'abord pour un hélicoptère tant sa vitesse était lente (environ 5 km/h). Les deux jeunes filles restèrent assises pendant encore trois minutes, à contempler cet objet qui s'approchait d'elles. Bien vite Vera comprit qu'il ne pouvait s'agir d'un engin ordinaire car il ne faisait aucun bruit et qu'il se trouvait à seulement quelques mètres d'elles. L'objet finit par s'immobiliser à environ une vingtaine de mètres des témoins, à 2 ou 3 m au-dessus d'un transformateur de la rue.

Bien que l'OVNI fut proche, on ne percevait guère de détails. Vera aperçut cependant comme un corps central prolongé par deux axes lumineux latéraux. Des appendices lumineux, au nombre de trois (jaune, bleu et rouge), en pulsation, étaient également visibles. L'objet se rapprocha encore des jeunes filles et vint s'immobiliser à leur verticale, juste au-dessus d'un poteau d'éclairage, à seulement 8 m au-dessus de la rue. L'OVNI ne restait pas à l'arrêt, mais s'élevait légèrement pour redescendre aussitôt. C'est à ce moment que deux personnes passèrent dans la rue. Elles purent admirer le spectacle mais l'interprétèrent comme étant dû au « passage d'un satellite »... Tandis que la jeune Vânia avait littéralement les yeux rivés sur l'objet, Vera, quant à elle, sentit une inquiétude monter en elle et se mit à paniquer devant cet engin inconnu qui paraissait les surveiller. Elle appela immédiatement Walker, le frère aîné de Vânia, mais celui-ci était occupé et ne se dérangea pas. Vera courrut alors vers le centre du quartier distant d'une trentaine de mètres, et Vânia la suivit. Elles essayèrent d'alerter des voisins en appelant, et c'est ainsi que Mlle



Sheyla Fernandes Cardoso sortit de chez elle. Elle était accompagnée de son fiancé, M. Nelson Calmon Schubsky, muni de son appareil photographique, un Leica. La jeune fille, 21 ans, et son ami, 24 ans, aperçurent immédiatement l'étrange objet car celui-ci avait suivi Vânia et Vera dans leur course à travers l'enfilade des maisons, en volant à faible hauteur au-dessus des toits du quartier.

Déjà d'autres personnes s'étaient amassées (une dizaine environ) et M. Schubsky ouvrit au maximum le diaphragme de son appareil pour prendre immédiatement deux photographies de l'objet. Celui-ci laissait mainte-

nant voir trois lumières (blanc, jaune et rouge), le corps central était plutôt rosé et comme entouré d'un liseré rouge. Il était animé d'une pulsation rapide et on apercevait comme trois petits trous à sa partie inférieure. Des trois lumières partaient des faisceaux lumineux qui n'atteignaient pas le sol.

L'objet se déplaça en direction d'une cheminée de l'usine « Helena Rubinstein » toute proche (environ 70 m), devint rouge bleuté avec un éclat plus vif, comme un métal porté au rouge, puis disparut, caché par certains bâtiments de l'usine. Il réapparut au bout d'un moment, sa coloration passa au

jaune puis de nouveau au rouge, et finit par disparaître définitivement aux yeux des témoins. Certaines personnes habitant de l'autre côté du pâté de maisons, là où l'OVNI disparut, dirent avoir aperçu comme une lueur rouge dans le ciel mais rien de plus.

Données techniques

appareil : Leica III F

objectif : lentille Sonitar (50 mm)

diaphragme : 2.8

film : Orwo (20 ASA)

vitesse : 1/40

Compléments à l'enquête

Cinq témoins furent interrogés par les enquêteurs de la SBEDV une dizaine de jours après l'observation (aux quatre cités précédemment, il convient d'ajouter Mme Neuza, une autre habitante du quartier qui eut l'occasion d'observer le phénomène).

Chaque témoin fit un certain nombre de croquis de l'objet et, à quelques détails près, ils concordent tous avec les photographies prises par M. Schubsky. Ce dernier devait déclarer : « Dès que je fus rentré chez moi, j'ai téléphoné à M. Bruno, chef de reportage au journal » *Correio da Manhã* » pour lui demander de me donner des renseignements quant au développement de mon film. Cette opération eut lieu à 20 °C et durant 20 minutes. Le film était agité durant 10 secondes à chaque minute de la révélation (durant la première minute l'agitation était maintenue pendant 20 secondes). Les travaux se firent dans l'obscurité la plus totale et la température de 20 °C fut maintenue grâce à des cubes de glace. Grâce à cette technique, la sensibilité du film a pu passer de 20 à environ 150 ASA ».

Il faut signaler d'autre part qu'à la même date, à différentes heures, un OVNI du même type avait été observé au-dessus de la région de Rio de Janeiro. Quatre jours plus tard, c'est-à-dire le 6 octobre, un autre objet, plus grand que le premier, de couleur jaune, vint à nouveau survoler le quartier de Sao Cristovao. Il était alors 22 h 00. et à deux reprises l'OVNI a survolé et contourné la tour de la fabrique de cosmétiques « Helena Rubinstein ».

Sur les négatifs originaux, l'objet ne représente guère qu'une tache d'environ 1 mm

de diamètre. En fonction des divers témoignages et de l'analyse des clichés, il ressort que l'OVNI avait un diamètre réel compris entre 2 et 3 m, et qu'il fut observé (et photographié) à une distance de 125 m pour la première photographie, et de 166 m pour la seconde. La hauteur angulaire était de 35° (premier document) et de 45° (pour le second). Entre les deux prises de vue, l'objet a parcouru un arc de cercle d'environ 30°, ce qui représente plusieurs dizaines de mètres dans les conditions de l'observation.

Les données ont été recueillies dans les bulletins n° 81/84 (juillet 1971 - février 1972) de la SBEDV envoyés par le Dr W. Buhler, ainsi que dans un bulletin de l'APRO (janvier/février 1972). Nous tenons également à remercier Mme Irène Granchi ainsi que M. Carlos Varassin qui nous a fait parvenir des copies des photographies.

**Michel Bougard,
Claude Bourtembourg.**

ERRATA

Signalons que dans le n° 17 d'Infoespace, p. 42, dans la réponse du Ministre des Armées, Robert Galley (1^{re} colonne, 18^{ème} et 19^{ème} lignes à partir du bas), il convient de lire « retransmis au Groupement d'Etude de Phénomènes Aériens ».

D'autre part, une coquille s'est glissée dans l'article consacré aux méprises avec les feux lumineux des avions publié dans Infoespace n° 21 : p. 43, 1^{re} colonne, 16^{ème} ligne à partir du bas. Il faut lire « rouge » et non « orange ».

Y a-t-il une vie sur Mars ?

PLANTONS LE DECOR

Quand en 1877, l'astronome italien Giovanni Schiaparelli annonça qu'il avait observé sur Mars des réseaux de fins traits rectilignes (« canali » — chenaux en italien), il n'affirma pas que ceux-ci étaient artificiels. Ce fut l'astronome américain Percival Lowell qui déclara peu après qu'il s'agissait de « canaux » d'irrigation creusés par des Martiens très évolués.

Il est vrai que la « planète rouge » avait toujours passionné les observateurs. Mars avec son atmosphère suffisamment épaisse pour qu'il y existe un climat, et l'absence presque totale de nuages qui fait apparaître sa surface, fut de tout temps recherchée. Cependant, elle déçut plus d'un astronome, car à première vue on ne distingue (même avec un très bon instrument) qu'une petite boule orangée sans aucun détail. Ce n'est que dans des conditions particulièrement favorables que l'on peut apercevoir autre chose qu'une masse informe : des lignes pour les uns, des taches pour les autres.

Il fallut en fait attendre les premiers documents photographiques transmis par des sondes automatiques pour avoir une idée précise de la topographie de la planète. En 1965, Manner-4 révélait la présence de cratères assez semblables sinon identiques à ceux visibles sur la Lune. Quelques années plus tard, en 1969, les Mariner-6 et 7 survolaient des régions dont le relief était plutôt proche de certaines formations terrestres. Enfin, Mariner-9 et les sondes Mars (envoyées par l'URSS) qui survolèrent entièrement la planète révélèrent que cette dernière possède une topographie propre en rien comparable à celle de notre Terre ou de la Lune.

A partir des milliers de clichés retransmis (Mariner-9 en a envoyé à lui seul 7 329), on a aujourd'hui pu dresser une carte complète de la surface martienne avec la mise en évidence de formations impressionnantes et uniques. Parmi celles-ci citons la chaîne de volcans dans la région de Tharsis, les grands bassins circulaires identiques aux mers lunaires (Hellas), des terrains criblés de cratères et recouverts de sédiments d'origine glaciaire dans les régions polaires.

des zones de dunes, des rivières asséchées avec leurs affluents dans la zone de l'équateur martien.

Les cratères sont essentiellement situés dans l'hémisphère sud et ils n'occupent qu'à peine la moitié de la surface de la planète. Ils sont souvent plus plats et plus érodés que les cratères lunaires, ce qui montre que l'érosion est très active sur Mars. On peut en fait diviser la surface de la planète en trois zones selon la densité de ces cratères :

- a — une région où les cratères à fond plat foisonnent ;
- b — des plaines lisses où n'apparaissent que de rares petits cratères (quelques centaines de mètres de diamètre) et qui sont des zones où les dépôts éoliens sont importants ;
- c — des cratères de très grandes dimensions (comme sur la Lune).

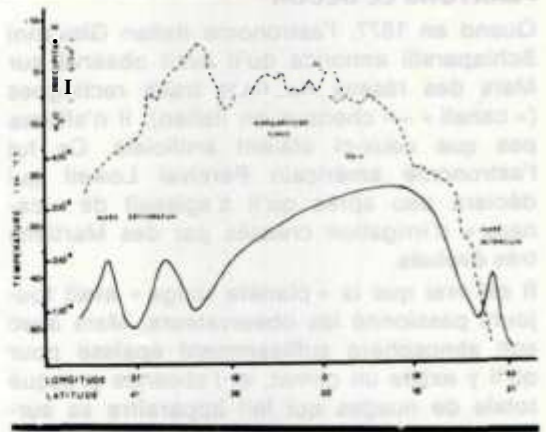
Mais l'aspect le plus remarquable de la surface martienne est certes la présence, outre celle des volcans, d'un long canyon qui s'étend sur une longueur de près de 4 000 km et dont la largeur moyenne est de 120 km. Sa profondeur est elle aussi étonnante, puisqu'elle atteint 6 km dans la région de Melas lacus. Cette immense fissure court entre l'équateur et 20° de latitude sud (1). Si on utilise le terme de « canyon », c'est surtout en raison de la ressemblance que cette faille présente avec le grand canyon du Colorado, dans les hauts plateaux découpés de l'ouest des Etats-Unis. Si celui-ci est né d'une érosion, la structure qui apparaît à la surface de Mars serait plutôt due à une rupture de l'écorce martienne, une sorte de « rift » comme on en trouve au fond de l'Océan Atlantique.

Mais si cette formation n'a pas été provoquée par l'érosion d'un fleuve, il en est d'autres qui, à la surface de Mars, témoignent de l'action manifeste d'un agent liquide. Ainsi dans Mare Erythraeum, on trouve une vallée sinueuse de 400 km de long et de 5 km de large avec la présence de lits d'alluvions, d'îlots, d'affluents, etc... D'autres formations du même type ont été repérées et il semble

1 Il faut signaler que sur Mars, les pôles magnétiques sont inversés par rapport à la Terre : l'aiguille aimantée d'une boussole y indiquerait donc le sud.

Figure 1

Mesures de la quantité d'eau **précipitable** (trait plein) et de la température superficielle (trait pointillé) par la sonde Mars-3, le 28 février 1972 ; les courbes concernent un survol de 26° entre les points extrêmes du diagramme



évident que seule de l'eau liquide ait pu les provoquer.

Cependant, certains spécialistes seraient plutôt enclins à considérer ces vallées comme résultant de dilatations de la croûte encore à l'état **amorphe**. Des expériences menées avec de l'asphalte auraient conduit à recréer des structures fort semblables à celles décrites plus haut. Notons qu'il y a malgré tout un élément important en faveur de l'hypothèse de vallées créées par une érosion fluviale : c'est que ces « rivières » martiennes suivent les lignes de plus grande pente du **sol** comme le fait n'importe quel petit ruisseau terrestre.

Mais la présence d'eau sur Mars dans de telles quantités reste encore hypothétique car, à l'heure **actuelle**, les conditions qui y **régnent** empêchent toute concentration de telles masses **liquides**. En **effet**, la pression moyenne à la surface de la planète est de l'ordre de 5 à 6 **millibars**, c'est-à-dire 180 fois moins qu'une pression normale à la surface terrestre (niveau de la mer) (2).

Des nuages ont également été découverts. Le plus souvent il s'agit d'immenses nuées jaunâtres de sable soulevé par les vents violents qui périodiquement balayent la surface de Mars. Ces vents sont les plus forts au moment où la planète est très proche du Soleil et ils peuvent entraîner des particules de sable jusqu'à une altitude de 50 km. D'autres **nuages**, blancs cette fois, sont vraisemblablement constitués de cristaux de glace (comme nos cirrus) et ils sont localisés à une altitude comprise entre 10 et 20 km,

principalement au-dessus des pôles et des grands volcans. Mariner-9 a également permis de mettre en évidence la présence de nuages bleus, à très haute altitude, et dont l'origine et la composition restent obscures. Signalons également que certaines mesures ont indiqué qu'une légère brume persistait au niveau du **sol** au lever du jour martien. Quant aux températures **relevées**, elles peuvent varier très rapidement. La température moyenne de la planète est de l'ordre de - 50 °C, avec un maximum de + 27 °C en été et à l'**équateur**, et un minimum de - 128 °C en hiver aux pôles. Notons qu'un certain nombre de points froids ou chauds ont été mis en évidence et qu'ils restent inexplicables (3) (fig. 1).

Dans de telles **conditions**, il est clair que l'eau ne peut pas exister à l'état liquide. La faible pression atmosphérique a pour conséquence principale d'abaisser fortement le point d'**ébullition** des **liquides**, et sur Mars, l'eau doit bouillir aux environs de 0 °C. Ceci entraîne que ce liquide y passe directement de l'état solide à l'état gazeux (sublimation) sans avoir de phase liquide. Mais l'eau existe sur Mars. On en trouve en quantité importante dans les calottes glaciaires et aussi dans l'atmosphère. La quantité de vapeur d'eau atmosphérique est cependant très faible et on estime à 5 microns (4) la hauteur moyenne d'eau qui peut précipiter à la surface de la planète, soit 2 000 fois moins que sur Terre (fig. 1).

Cette atmosphère martienne, très **ténue**, est

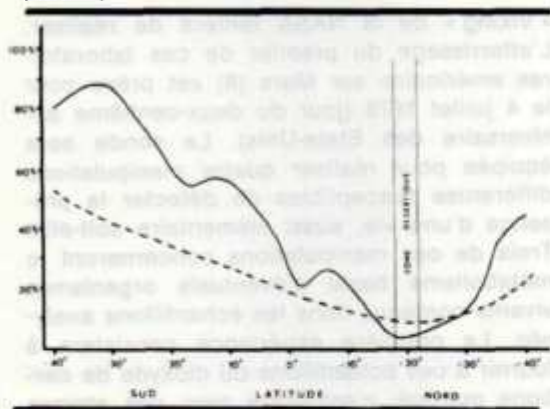
2. Puisqu'il n'y a pas de mer liquide à la **surface** de la **planète Mars**, il est difficile de mesurer des altitudes. Sur **Terre**, la référence est le niveau de la mer (altitude 0). Sur **Mars**, on a convenu de définir l'altitude 0 comme étant celle des **régions** où la pression atmosphérique est égale à 6.1 **millibars**. Une pression inférieure montre une surélévation par rapport à la **référence**, une pression supérieure indique par contre une altitude plus **basse**.

3. Les points froids pourraient correspondre à des petits nuages ou des petits cratères remplis de **givre**. Aucun des points chauds ne correspondant avec des **volcans**, on peut penser que ces derniers sont actuellement **inactifs**.

4. Un micron représente la **millionième** partie du **mètre**. La sonde soviétique Mars-S a **révélé**, en février 1974, que cette hauteur pouvait passer à 60 microns en certains endroits de la planète.

Figure 2

En fonction des latitudes de la planète Mars, variation du rapport (en %) entre les zones sombres et la surface totale le long d'un même parallèle (trait plein), et variation de l'insolation efficace (en % d'efficacité) sur des formes biologiques vivantes (en pointillé).



essentiellement composée de dioxyde de carbone (CO_2 — gaz carbonique), cependant, à haute altitude, sous l'action de rayons ultraviolets solaires, ce gaz est décomposé en monoxyde de carbone et en oxygène atomique.

LES CHANCES DE VIE A LA SURFACE DE MARS

Les variations de teinte observées à la surface de la planète avaient été interprétées par certains comme l'indice certain de l'existence d'une végétation. Avec cet aspect curieux que les teintes claires (du brun au jaune) prédominent au printemps et que c'est en automne que des teintes plus sombres (le plus souvent verdâtres) apparaissent.

Ces changements de coloration peuvent être expliqués plus prosaïquement comme étant simplement dus aux grandes tempêtes saisonnières qui déferlent sur Mars et qui soulèvent de tels nuages de poussières qu'il apparaît des modifications de l'albédo (5) de la planète avec la constitution de zones sombres et claires en mouvement lent les uns par rapport aux autres. Les variations de tonalité et d'extension des différentes zones colorées seraient ainsi expliquées.

Cependant cette théorie ne rend pas compte de certains phénomènes importants :

a — elle n'explique pas pourquoi les zones sombres sont très stables dans le temps ; ou bien il faut alors considérer que celles-ci sont capables d'éliminer rapidement les dépôts de sable qui tendent à les recouvrir ;

- b — les cavités (canyons et autres dépressions) ne sont apparemment pas des pièges à poussières comme on devrait l'attendre ; ces zones sont le plus souvent très sombres, libres de tout dépôt ;
- c — ces zones sombres, si elles sont de nature rocheuse, ne peuvent justifier les résultats obtenus par l'analyse polarimétrique de leur surface, analyse qui indique une structure microgranuleuse assez particulière ;
- d — si les zones sombres ne sont réellement que des régions débarrassées de tout dépôt éolien, elles devraient présenter un comportement thermique particulier et en tout cas, elles ne pourraient pas avoir une inertie thermique aussi élevée que celle qu'on a constaté jusqu'à présent

D'autres études montrent que la répartition des zones sombres est en étroit rapport avec l'insolation efficace (6) de la planète (fig. 2). Autour de la latitude 20 nord, on trouve une bande désertique assez caractéristique. Que cette bande apparaisse à partir de considérations topographiques (répartition des zones sombres et claires) propres à la planète, et également en étudiant l'insolation susceptible de favoriser une vie, cela peut difficilement être attribué au seul hasard. Enfin, dernier élément, en opposition celui-là avec l'idée qu'on se fait des conditions favorables à la vie : il ne faut pas négliger le fait qu'en l'absence d'atmosphère importante, l'action des radiations ionisantes est très grande et que celles-ci sont particulièrement nocives pour les organismes vivants (7).

En fonction de ces divers éléments, il découle qu'on peut malgré tout concevoir une vie à la surface de la planète Mars. Les éven-

5 Il s'agit de la fraction de la lumière reçue par une surface et qui est diffusée par elle : l'albédo dépend essentiellement de la constitution de la surface

6 C'est-à-dire en tenant compte du relief et non pas seulement des surfaces planes comme on le fait souvent

7 Certaines formes élémentaires, et notamment des bactéries, ont cependant survécu à des rayonnements intenses et il ne s'agit pas là d'une impossibilité biologique : d'autres formes de vie ont pu évoluer par sélection d'individus de plus en plus aptes à subir de telles conditions

tuels organismes vivants seraient fixés à la surface et auraient une structure microgranuleuse en accord avec les relevés **polarimétriques** effectués. Dans la bande désertique, l'insolation étant quasiment uniforme dans le temps, l'action des rayons ultraviolets doit être trop importante pour que des végétaux, même **rudimentaires**, puissent subsister. Au sud de cette zone, lors des fortes insolutions, les organismes pourraient survivre grâce à l'apport en eau et dioxyde de carbone provoqué par la régression de la calotte polaire australe. Un autre facteur pourrait être en faveur d'une vie dans ces régions : l'été (insolation maximale) ne dure que 146 jours, soit environ 1/5 de l'année martienne. Pour les régions situées au nord de la bande **désertique**, par contre, l'irradiation reste toujours faible mais l'été est un peu plus long (201 jours). Les conditions nécessaires à la vie y sont donc moins **favorables**, ce qui justifierait la plus faible teneur en zones sombres qu'on y a **constatée**. Notons enfin que l'on interprète généralement la teinte rouge de la planète par la présence à la surface de celle-ci de certains oxydes hydratés de fer, telle la **limonite** ou l'hématite. Par réduction chimique de ces **oxydes**, on peut trouver là une source non négligeable d'oxygène, cet oxygène qui apparaît comme indispensable à une vie élaborée et qui fait tant défaut dans l'atmosphère de Mars.

L'ECHEANCE EST PROCHE

Comment s'assurer que les zones sombres disséminées à la surface de la planète Mars sont recouvertes d'une vie végétale ? Le bon Monsieur de la Palice aurait répondu : en allant voir sur place. C'est ce que le projet

8 Une sonde soviétique éjectée par Mars-3 s'est posée en douceur sur le sol martien le 2 décembre 1971, mais n'a pu retransmettre correctement les informations qu'on espérait. En mars 1974, Mars-6 se pose à son tour sur la planète mais en l'absence de relais (les sondes Mars-4 et 5 prévues à cet effet sont respectivement passées à côté de Mars et tombées en panne), les mesures effectuées à la surface ne peuvent être retransmises. La dernière mission (Mars-7) qui prévoyait elle aussi le largage d'une capsule sur Mars allait échouer, un des moteurs destiné au freinage n'ayant pas fonctionné.

« Viking » de la NASA tentera de réaliser. L'atterrissage du premier de ces laboratoires américains sur Mars (8) est prévu pour le 4 juillet 1976 (jour du deux-centième anniversaire des Etats-Unis). La sonde sera équipée pour réaliser quatre manipulations différentes susceptibles de détecter la présence d'une vie, aussi élémentaire **soit-elle**. Trois de ces manipulations concerneront le métabolisme basai d'éventuels organismes vivants contenus dans les échantillons analysés. La première expérience consistera à fournir à ces échantillons du dioxyde de carbone **marqué**, c'est-à-dire avec des atomes radioactifs. Eclairés par une lampe au **xénon**, on laisse « incubé » les échantillons durant quelques jours puis on élimine les gaz en propulsant les solides à une température de 600 °C. Grâce à de l'oxyde de cuivre chauffé à 120 °C, les différents gaz sont libérés et envoyés vers un compteur **Geiger**. Si ce dernier détecte une **radioactivité**, cela signifie que les échantillons ont assimilé les gaz qu'on leur a fournis, donc qu'ils présentent un certain métabolisme et qu'ils contiennent une forme de vie.

Pour ce qui est de la deuxième **manipulation**, après avoir introduit des échantillons dans un incubateur, on les humidifie en injectant un liquide nutritif marqué par des isotopes **radioactifs**. Si les échantillons assimilent ces substances **nutritives**, on peut dire qu'ils respirent et ils vont alors rejeter du gaz carbonique qui contiendra un certain pourcentage d'atomes radioactifs : la détection de ceux-ci par un compteur approprié placé au sommet de la chambre d'incubation indiquera qu'une vie est présente dans les échantillons analysés.

Dans la troisième **expérience**, on fournira aux échantillons une solution contenant différentes substances organiques et on vérifiera s'il y a une assimilation ou non. Quant à la quatrième manipulation, elle tentera de mettre en évidence une éventuelle croissance des formes de vie détectées. On placera les échantillons dans un récipient poreux de façon à pouvoir les humidifier. Si des micro-organismes sont **présents**, ceux-ci vont se **développer**, diffuser à travers les pores du récipient et être recueillis dans une cuve à

eau dont la transparence optique diminuera. Une cellule photoélectrique mesurera les différences d'intensité de la lumière transmise à travers cette cuve.

D'autres analyses et mesures seront bien entendu effectuées (**sol** et atmosphère). Les sites d'atterrissage actuellement prévus sont situés dans l'hémisphère nord où ce sera l'été au moment de l'arrivée des sondes Viking. On a choisi des régions très basses (l'un des sites, **Cydonia**, se trouve à 5 500 m en dessous du niveau moyen de la planète), afin d'y trouver une pression atmosphérique assez élevée pour que le freinage **soit** efficace. Ces hautes pressions (tout est relatif !) associées à des températures plutôt élevées (vers 0 °C durant l'été) sont en principe favorables à l'existence d'eau **liquide**.

Il ne reste plus qu'à attendre cette échéance de juillet 1976, mais les résultats obtenus devront **être** recueillis avec beaucoup de prudence. L'absence de vie ou la détection de celle-ci devra être confirmée par d'autres missions. Il ne faut en effet pas oublier que le moindre germe terrestre doit être détruit avant le départ de la sonde Viking et que cette stérilisation totale est loin d'être

acquise. Si malgré toutes les précautions prises, un tel microorganisme terrestre accompagnait la capsule jusqu'à la surface de **Mars**, il ne manquerait pas d'être détecté par les appareils sophistiqués placés à son bord, ce qui provoquerait une fausse joie chez les partisans de la vie martienne. Beaucoup d'espoir **donc**, mais encore plus de prudence et de **patience**, tous sentiments qui sont familiers de la recherche scientifique.

Michel Bougard.

Références :

La Découverte des Planètes, numéro spécial de Sciences & Avenir, 1975.

La Recherche, n° 57, juin 1975, pp 560-562

L'Astronomie, revue de la Société Astronomique de France, mai 1975, pp. 183-191

Réunion publique le samedi 27 septembre à Liège

Notre Société a évolué ces derniers mois et de nouveaux **collaborateurs** sont venus nous rejoindre. C'autre part, faute de **place**, il ne nous a pas toujours été possible de publier certaines informations. C'est afin de vous rencontrer que nous vous proposons une nouvelle présentation de la SOBEPS.

Afin de satisfaire nos amis liégeois sans **cesse** plus nombreux, cette réunion se tiendra à **Liège**, Hôtel des Comtes de **Mean**, **Mont-St-Martin**, 13, le **SAMEDI 27 SEPTEMBRE** prochain, de 15 h 00 à 18 h 00. Participation aux frais : 25 FB (membres et non membres).

M. De Broeck y présentera son détecteur magnétique, le Professeur **A. Meessen** **parlera** des perspectives d'avenir de la recherche **ufologique**, tandis que **M. Vertongcn**, aidé par **M. Abrassart**, fera le point sur les **enquêtes** menées récemment en Belgique. **M. Bourtembourg** exposera l'état de nos relations avec les pays d'Amérique Latine, **M. Bougard** fera un bilan des énigmes de la **primhistcire** et des contacts que la SOBEPS a entretenus avec quelques grands chercheurs **mondiaux**, et terminera en envisageant l'évolution de la revue. Cette présentation sera suivie d'un débat libre au cours duquel nous essayerons de répondre à toutes vos **questions**.

Signalons d'autre part que les ouvrages mentionnés dans notre « Service Librairie » seront mis **en** vente sur place, et que cette réunion n'est pas uniquement réservée aux membres de la SOBEPS : n'hésitez pas à y amener vos amis.

Jérôme Bosch a-t-il peint des antennes radio et un goniomètre ?



Le grand peintre Jérôme Bosch (1450-1516), né à Bois-le-Duc, dans ce qui était alors les Pays-Bas espagnols, est célèbre pour ses compositions d'un fantastique débridé, tel un surréaliste de loin en avance sur son époque. Ses tableaux sont parsemés de personnages étranges ou difformes, de paysages tourmentés, d'animaux hybrides ou monstrueux, et l'on pourrait croire à l'imagination délirante d'un halluciné ou d'un drogué, si l'incontestable maîtrise qu'il avait de son art ne transformait tout cela en œuvres admirables. Les interpréteurs de la symbolique de Bosch ont été, on s'en doute, nombreux et diversement convaincants : l'alchimie, la sorcellerie ou plus simplement le folklore de l'époque ont été invoqués.

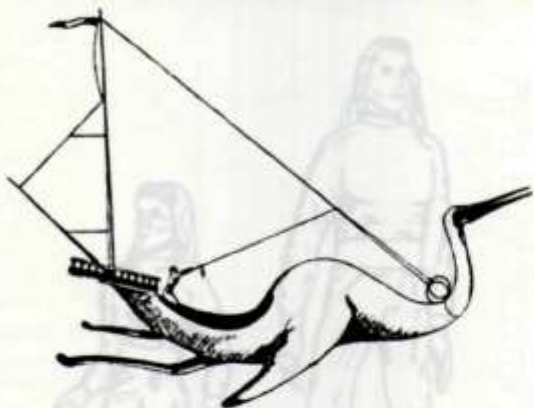
Les engins volants ne manquent pas sur ses toiles, mais il s'agit en général de fantaisies allégoriques où nul ne songerait à voir la représentation d'un appareil pouvant réellement exister. Robert Charroux (1) signale pourtant que sur la « Tentation de Saint Antoine », on peut voir un navire aérien où « une antenne, sans illusion possible, part du mât et un appareil de mesure d'angles ne peut être que le goniomètre ». Il donne comme référence l'introuvable ouvrage du professeur Jules Duhem (2), paru pendant la

dernière guerre. Une fois n'est pas coutume. Charroux n'exagère pas trop. Voici ce qu'écrivait exactement Duhem :

« Presque toutes les formes de vols magiques apparaissent dans la profusion des créatures volantes que Jérôme Bosch a inventées. La plus étonnante est celle de ce navire aérien en forme de volatile, ponté, mâté, haubanné, et équipé d'instruments de bord. Un espace creux est ménagé à l'arrière pour le pilote. Les fils attachés au mât font office d'antennes, en sorte qu'on en vient à penser que le peintre, visionnaire de la radio, a réellement voulu représenter un engin capable de capter ou d'émettre des ondes. Plus étonnant encore est l'appareil à cadran, prototype des modernes goniomètres (dans sa citation de Duhem. Charroux ajoute ici : « de précision » . c'est plus merveilleux encore, à défaut d'être exact. .). qui semble propre à la mesure des angles pour rectifier la direction. Remarquable encore est l'équilibre de cet aéronef à forme d'oiseau, aux ailes basses, dont le centre de gravité est tenu au point optimum par la projection des pattes en arrière ».

Bosch a peint plusieurs « Tentation de Saint Antoine ». Celle qui nous intéresse est soustrée : « Les tentations aériennes ». Ce tripty-

Agrandissement du navire aérien en forme de volatile.
Ce détail est visible dans la partie supérieure du
panneau central.



que était déjà célèbre du vivant de Bosch, si on en juge d'après le nombre et la qualité des copies d'époque. On en connaît une douzaine, dont deux au moins que le peintre exécuta lui-même, à la demande de clients. L'original se trouve au Musée du Palais Royal de Lisbonne, mais il se fait que les Musées Royaux des Beaux-Arts de Bruxelles en possèdent une réplique totale, qui passe pour être la plus fidèle (3).

Inutile de dire que nous n'avons pas manqué cette rare occasion de vérification personnelle « in situ » qui se présentait à nous, et nous nous sommes longuement plantés devant le tableau, le soumettant à un examen visuel détaillé. Nous devons bien confesser que nous n'y avons rien aperçu qui ressemble de près ou de loin à un goniomètre.

Avis

Depuis peu, les personnes qui résident dans des immeubles qui comportent plus de quatre boîtes aux lettres sont tenues de numéroter ces dernières pour faciliter la distribution du courrier.

Afin que l'expédition d'Inforespace soit conforme aux décisions de l'Administration des Postes, nous vous demandons — si vous êtes concerné par cette réglementation — de bien vouloir nous envoyer le plus rapidement possible ce complément à votre adresse.

L'oiseau schématisé par Duhem y figure bien, mais malgré toute notre bonne volonté, nous n'y avons pas repéré d'« appareil à cadran », et peut-être notre imagination est-elle trop paresseuse pour interpréter les simples haubans comme des « antennes radio »... Alors, encore un - coup pour rien ? Il semble hélas qu'en ce cas, Duhem, dont la documentation est généralement sans faille, ait quelque peu relâché sa rigueur. A sa décharge, disons qu'il n'a probablement pas eu l'occasion — c'était la guerre — de voir lui-même l'œuvre, et qu'il aura fait trop confiance à un informateur myope ou imaginaire. Dans cette affaire, c'est Robert Charroux qui est à plaindre : pour une fois qu'il ne déforme pas trop les propos qu'il cite, ceux-ci ne sont pas exacts. C'est à le décourager de recommencer...

Christiane Piens, Jacques Scornaux.

Références :

- 1 Robert Charroux. Histoire inconnue des hommes depuis 100 000 ans. éd. Laffont. 1963. p. 123
- 2 Jules Duhem. Musée aéronautique avant Montgolfier. éd. F. Sorlot. Paris. 1944. p. 76 et illustration p. 78
- 3 L'œuvre dont une reproduction est présentée à la page précédente est exposée en Salle 17 du Musée d'Art Ancien, 3. rue de la Régence. 1000 Bruxelles. Nous tenons nos renseignements essentiels de la brochure éditée par le Musée à l'occasion de l'exposition • Le Siècle de Breughel - (1963)

Afin de nous aider à compléter notre bibliothèque et à assurer la documentation de nos collaborateurs, peut-être accepteriez-vous de nous prêter certains ouvrages ou revues.

Ainsi, il nous manque plusieurs numéros de la revue du NICAP : n° de juin 1972 et tous les n° parus avant janvier 1971.

Si vous disposez d'un ou de plusieurs de ces numéros, nous vous demandons de bien vouloir nous les prêter (durant un mois maximum) afin que nous puissions les consulter et en retirer l'essentiel pour nos dossiers. D'avance nous vous en remercions.

Amérique du Sud, continent de prédilection des OVNI (5)

Les deux types d'humanoïdes observés : T3V3 et T3V2 d'après la classification de Jader U. Pereira. (Document GEPA)

LAGOA NEGRA,
ETAT DU RIO GRANDE DO SUL, BRESIL,

JANVIER 1958

PRELIMINAIRES

Ces les premiers mois d'existence de la SOBEPS nous exprimons à son secrétaire général notre ferme désir d'entrer dans le rang des collaborateurs de la Jeune société. Enthousiasmé par les projets de la SOBEPS et conscient des énormes tâches déjà en chantier, nous quittons M. Clereaut en emportant avec nous l'ouvrage du professeur Felipe Machado Carrion. « Discos Voadores imprevisíveis e Conturbados » (1), auquel nous devons donner une adaptation française destinée au service de documentation interne de la société. Parallèlement à ce travail, nous jetions les premières bases d'un réseau de correspondance et d'échange avec nos confrères du vaste Brésil, ce qui nous permet rapidement de vous présenter des rapports de première main, sélectionnés parmi la diversité des nombreux documents transmis. En cours de traduction, l'ouvrage du Pr. Carrion devait nous révéler l'existence d'expériences ufologiques d'une extrême importance (dont celle de la Lagune Noire, objet du présent article), principalement vécues dans les états du Sud brésilien, ainsi que certaines activités du phénomène relativement encore peu connues.

Les remarquables et pertinentes démarches déployées par M. Carrion qui est le président du Grupo Gaucha de Investigação de Objetos Aéreos Não Identificados : GGIOANI (2). dans l'étude des OVNI, sont étroitement liées à celles de M. Jader U. Pereira, secrétaire général du GGIOANI, auteur de la toujours actuelle et originale étude, - Les extraterrestres -, qui fut, rappelons-le, publiée dans la revue « Phénomènes Spatiaux » du GEPA (3). Dans cette même revue nous avions souvent pris connaissance d'excellentes enquêtes du GGIOANI et particulièrement celle se rapportant à la tragique affaire de Crixas (4).



Pour le nouvel incident que nous vous présentons dans ces colonnes, nous nous sommes référés, pour l'essentiel, à la revue du GEPA qui a bénéficié d'un rapport d'enquête plus complet de l'affaire que celui apparaissant en page 73 de l'ouvrage du Pr. Carrion. L'enquête du GGIOANI se rapportant aux événements de la Lagune Noire (Lagoa Negra) a été assumée par le Colonel Waldemar Carlos Bastide Schneider (Professeur au Collège Militaire de Porto Alegre).

La région où se déroula ce remarquable (quasi) atterrissage connu, lors des étés 1956-57, plusieurs cas de survols. De la localité d'Itapua (voir carte de la région) plusieurs témoignages notifiaient l'apparition et l'évolution de sphères d'une forte luminosité rouge. En formation ou esseulés, les engins se livrèrent à d'insolites manœuvres aériennes, dans des conditions météorologiques les plus diverses. En décembre 1957, plus au sud, sur les rives de la Lagune Noire (Lagoa Negra), à quelques dizaines de mètres des bâtiments de la ferme qui allait connaître les événements que nous décrivons plus loin, 2 lumières discoïdes apparues dans le ciel descendirent prêt du sol dans un mouvement pendulaire ou de feuille morte. Sur la partie supérieure des objets se détachait une espèce d'antenne en forme de « crochet ». Sur ce dernier point, nous signalons un autre cas qui fut investigué par le chercheur brésilien Hulvio B. Aleixo, du groupement CICOANI (S) : - le 29 août 1975, à Belo Horizonte (M.G.) fut photographiée une forme lumineuse à l'arrêt dans le ciel. Les photos révélèrent un détail que l'œil humain n'avait point remarqué : de la source lumineuse émanait un prolongement courbe en forme de « crochet » (6).

(1) FM Carrion (professeur au Collège d'Etat Júlio de Castilhos), Discos Voadores Imprevisíveis e Conturbados. Porto Alegre. 1968 (épuisé).

(2) GGIOANI, Groupement du Rio Grande do Sul d'Etude des Objets Aériens non Identifiés : Rua Mariante, 1076 - Apt 26: 90 000 Porto Alegre - Brasil.

(3) Jader U. Pereira. Les Extraterrestres, étude publiée dans Phénomènes Spatiaux, revue du GEPA. n° 24 (juin 1970. pp. 14-20), n° 25 (septembre 1970, pp. 21-28), n° 27 (mars 1971. pp. 25-31), n° 28 (juin 1971. pp. 28-33) et n° 29 (septembre 1971. pp. 18-28). Une version revue, corrigée et augmentée de cette étude a fait l'objet d'un numéro hors série (n° 2) de Phénomènes Spatiaux.

(4) Voir : Phénomènes Spatiaux, n° 19 (mars 1969. pp. 23-28) et n° 21 (septembre 1969. pp. 22-25). Infoespace. n° 12 (pp. 38-41).

(5) Centro de Investigação Civil de Objetos Aéreos não Identificados ; Belo Horizonte, Minas Geraes, Brasil.

(6) Journal - Diário -, Belo Horizonte, 10-01-1958.

Plan des lieux.



LE DOSSIER DE L'AFFAIRE

Lieu de l'Observation : une ferme située à proximité de la Lagune Noire, faisant partie de la municipalité de Viçosa. Etat du Rio Grande do Sul.

Date : début Janvier 1958, entre 20 h 00 et 22 h 00 ; nuit claire et sans vent.

Durée de l'observation : 20 minutes.

Les témoins : cinq personnes qui étaient : le propriétaire de la ferme et sa famille, composée de son épouse, d'un fils et d'une fille ainsi que l'un des employés de la ferme. L'enquêteur ne fut pas autorisé à publier le nom de ces personnes. Ce couple de 40 ans bénéficiait toutefois d'une très bonne réputation dans la région. Il ne portait aucun intérêt au problème OVNI. Par ailleurs, bien que d'un niveau d'instruction très moyen, ces personnes répondirent de manière pertinente aux questions posées lors de l'enquête.

L'ARRIVEE DE L'OBJET

Cette nuit-là quelque chose embrasa le ciel étoilé et absolument serein. Animé d'une étonnante vitesse, une forme lumineuse arrondie descendit à la verticale pour s'arrêter à environ 2 m des rives de sable noir de la lagune. La distance du lieu du quasi-atterrissage à la ferme était de 390 m.

Mieux observé, le phénomène est décrit comme étant un objet de forme ronde, ayant environ 10 m de diamètre, sur 3 de haut. Il était surmonté d'une coupole arrondie faisant penser à une sorte de chapeau. D'apparence métallique, et brillant, l'objet irradiait une intense lumière d'un rouge affaibli. L'engin est resté suspendu à environ 2 m du sol, sans mouvement de rotation, si ce n'est quand il a commencé à s'éloigner : à ce moment les témoins crurent noter un léger mouvement de rotation. La lumière irradiée par l'objet causa une sensation de brûlure aux yeux des témoins. Cette lumière pénétra par les fentes des fenêtres et de la porte de la maison où elle s'y diffusait entièrement, en ne donnant aucune ombre.

LES OCCUPANTS DE L'ENGIN

Aux abords de l'étrange machine apparurent alors, et

de façon soudaine, deux êtres de forte stature, d'environ 2 mètres de haut. Ils étaient vêtus d'une espèce de combinaison de travail de couleur blanche avec, au niveau de la ceinture, une large bande de même couleur. Leur visage était large et ils avaient de longs cheveux qui tombaient jusqu'à la hauteur des épaules. Ils ressemblaient à des saints - à en croire ce qu'a dit la petite à sa mère quand elle les vit de plus près (environ 60 m). Ils étaient apparemment de race blanche. Ils avaient de grands pieds, qui étaient nus. Et leurs mains étaient longues ; humanoïdes du type « T 3. V 3 », selon le classement de J.U. Pereira (7). Trois autres personnages apparurent ensuite soudainement que les premiers. De petite taille, ne dépassant pas 1,40 m. Ils portaient une combinaison de couleur marron avec, à la ceinture, une bande de même couleur. Ils avaient des cheveux longs et qui tombaient jusqu'à la hauteur d'épaule. Ils étaient également de race blanche, et leurs pieds étaient chaussés de petites bottes : humanoïdes du type « T 3. V 2 - selon le classement de J.U. Pereira (7).

L'ACTIVITE DES OCCUPANTS

Sous l'intense illumination prodiguée par l'engin, les deux grands êtres se dirigèrent vers la clôture en fil de fer, arrivant ainsi jusqu'à un ruisseau qui longe cette clôture. Ils le suivirent jusqu'à mi-distance entre le disque et la porte de la clôture. Ils s'en retournèrent ensuite par le même trajet qu'ils avaient pris à l'aller. Revenu aux abords de l'engin, duquel le trois petits occupants (éloignèrent jamais de sa partie inférieure, les deux grands êtres reprirent un autre chemin et marchèrent directement vers la porte de la clôture, (arrêtant devant un petit pont de bois qui enjambe le ruisseau. Ce nouveau, il revinrent jusqu'au disque par le même chemin. La troisième fois, ils repartirent du disque par le chemin précédemment suivi, ils traversèrent le pont et arrivèrent jusqu'à la porte de la clôture. Ils ouvrirent cette porte, entièrement, refermèrent la porte et continuèrent leur progression en direction de la ferme. Le propriétaire et son employé étant hors de la maison au moment de

Représentation du déroulement de la scène d'après le dessin du Colonel Volney Trevisan du groupement GGIOANI.



l'arrivée du disque volant, s'étaient mis à plat ventre au pied de deux palmiers très proches. Dissimulés par des herbes hautes, ils pouvaient observer le déroulement de l'étrange scène.

L'épouse du propriétaire des lieux, son fils et sa fille tous deux mineurs, se trouvaient à l'intérieur de la maison. Apeuré par la lumière rougeâtre qui envahissait la demeure, le petit garçon s'était glissé sous des couvertures. La petite et sa mère restaient à épier, par la porte entrebâillée, les deux grands personnages qui approchaient. Comme le voisinage était complètement éclairé par la lumière du disque, la petite put voir nettement leurs traits et s'écria : « Maman ! Ils ressemblent à des saints ! ». A ce moment, la dame, effrayée par l'exclamation de sa fille, se décida à appeler son mari pour le faire rentrer. Quand elle ouvrit la porte de la maison et cria, en appelant son mari, les grands êtres s'arrêtèrent jusqu'au moment où, faisant volte-face, ils reprirent le chemin par lequel ils étaient venus. Arrivés près de l'objet, la lumière rouge émise par ce dernier se fit plus vive et insupportable aux yeux des témoins qui s'attardaient encore sur la marche des êtres de haute taille. Quelques instants plus tard, l'objet décolla à la verticale, sans bruit, avec, semble-t-il, un léger mouvement de rotation. Durant le phénomène, les animaux des alentours ne manifestèrent aucun signe d'inquiétude et qui mieux est, les cinq chiens de la ferme, qui à l'arrivée de visiteurs communs se montrent ordinairement peu commodes, restèrent muets et ne quittèrent pas l'endroit où ils se tenaient. A Trancas (Province de Tucumán - Argentine), lors du long déroulement des mémorables activités ufologiques que connut le domaine de la Santa Teresa, appartenant à la famille

Moreno (21 et 22.10.1963), M. O. Galindez nous rapporte que les chiens de la ferme n'obéirent à aucun moment (8).

Le lecteur plus orienté vers ces effets secondaires du phénomène lira avec intérêt le catalogue de M. Gordon Creighton, « les effets des OVNI sur les animaux, oiseaux et créatures plus petites » (9).

Notons encore que la présence des humanoïdes auprès du disque volant fut immédiate, comme par une matérialisation soudaine. Sur ce détail important, le rapport d'enquête est discret et malgré notre souci de rechercher des données complémentaires, nous ne pouvons vous donner d'autres précisions sur ce débarquement pour le moins commode.

Aux abords de l'engin, les représentants de ces deux « races » d'humanoïdes avaient une démarche comparable à celle des êtres humains. Toutefois, hors de la proximité immédiate de l'engin, cette démarche, semble-t-il, changeait. Pour les trois petits occupants, lorsqu'ils s'éloignaient de quelque part de la zone comprise sous l'objet, soit en direction d'un petit bois d'eucalyptus voisin ou de l'océan tout proche, ils marchaient, le corps rigide, avec une impressionnante

(8) Infoespace, n° 9, 1973, pp. 29-36 ; O.A. Galindez, « Los Asombrosos Fenómenos de Trancas », « OVNI's », n° 4, año 1, 1974, revue du CADIU, Casilla de Correo 218, Córdoba - Argentina.

(9) G. Creighton, « The effects of UFO's on animals, birds, and smaller creatures », Flying Saucer Review, vol. 16, n° 1 et suivantes, ainsi que Lumières Dans La Nuit, n° 124 (avril 1973) et n° suivantes.

facilité. L'épouse du propriétaire de la **fazenda** déclara à ce sujet : - Le* étranger* semblaient ne pas toucher le **sol**, ils donnaient l'impression d'être comme porté* par le* eaux quand la marée est montante ». Quant aux **êtres** de grande **taille**, lors de leurs va-et-vient, ils marchaient eux-aussi avec hâte et raideur, en de longuet **enjambées** faites au « pat de l'oie », en donnant l'impression aux témoins que leurs jambes étaient rigides.

TRACES AU SOL

Le lendemain, des traces étaient **visibles** sur les lieux de ce quati atterrissage. On releva des empreintes de deux sortes de pied ou de pas ; les unes étaient grandes, comme produites par des pieds nus aux orteils très longs ; les autres, plus petites, correspondaient à un talon lisse et à une **semelle** avant présentant, au milieu, une sorte d'étoile à cinq pointes, dont l'une était dirigée vers l'avant de la chaussure.

Claude Bourtembourg.

COMMENTAIRES

Il s'agit là d'un cas rare* car* d'équipages mixtes et nous pourrions tout d'abord nous attarder sur les caractéristiques de ces personnages*. Dans son étude, Jader U. Pereira définit le type « T3.V3 » comme étant représenté par des **êtres** à la peau **blanche**, de **taille** élevée (environ 2 m), avec une chevelure blonde tombant jusqu'aux épaules, un visage charnu et un corps robuste. Le **vêtement** qu'ils portent est une sorte de combinaison d'une seule pièce. Leur attitude **vis-à-vis** des témoins est plutôt **indifférente** ; pour les **cinq** humanoïdes de ce type observés en Amérique du Sud (selon Pereira), on n'a rapporté aucun dialogue ou intérêt **quelconque**.

Quant au type « T3.V2 », il s'agit cette fois de personnages assez petits (1,25 à 1,50 m), avec une chevelure blonde ou brune tombant jusqu'aux épaules. Leur peau est **blanche**, ils portent également une combinaison à large ceinture et leur indifférence **vis-à-vis** du monde extérieur est remarquable. On aurait recensé 18 cas d'observation de tels **êtres**, plus particulièrement en Amérique Centrale et du Sud, ainsi qu'en Angleterre.

Il y a dans l'observation quelques caractéristiques étonnantes, et la moins étrange n'est pas la **façon** dont cet personnel tont entrés et sortis de l'OVNI. En fait, il est curieux de **constater** que nous ne possédons aucun détail sur cette partie des **événements**. Tout l'est passé comme si ces **êtres** s'étaient brutalement matérialisés et **dématérialisés**, à la manière de fantômes traversant les murs. Si on ajoute à cela que les chiens sont restés impassibles durant l'observation et qu'un des témoins a comparé les humanoïdes à des « saints », on comprendra **aisément** que certains aient vu dans ce cas des liens très étroits avec la parapsychologie.

C'est évidemment une position qui peut se défendre et plusieurs chercheurs connus s'orientent dans cette voie. Le dernier en date est Jacques Vallée qui vient de publier aux éditions Albin Michel son dernier ouvrage, « Le Collège Invisible » (voir notre Service Librairie dans ce numéro). C'est une voie tentante car

elle est encore quasiment vierge, et il est bien connu qu'il est plus exaltant de défricher un domaine encore **inexploré** et méconnu plutôt que d'expliquer un phénomène en suivant des chemins que certains n'hésitent pas à qualifier de sentiers battus.

Il est hors de notre propos de nous attarder à ces aspects récents de la recherche ufologique dans ces commentaires (nous y reviendrons dans un article plus long), mais nous pouvons montrer que les aspects les plus étranges du cas de la Lagune Noire peuvent peut-être recevoir une explication plus rationnelle. Ainsi pour ce qui est de la sortie et de l'entrée des personnages dans l'objet posé au sol, il est précisé dans le rapport d'enquête que l'OVNI se trouvait à près de 400 m des **témoins**, et il me paraît dès lors quasiment impossible que ceux-ci aient pu discerner avec précision la sortie des humanoïdes*. Ces derniers peuvent très bien avoir quitté l'objet par la face opposée aux témoins* « et en avoir fait le tour : leur brusque apparition correspondant au moment où ils venaient de contourner leur engin.

D'autre part, pour ce qui est de l'attitude déconcertante des chiens de garde de la ferme, il est bon de rappeler ici le comportement de certains animaux lors du passage d'un OVNI bruyant au-dessus de la région carolorégienne (voir l'Infoespace n° 21, pp. 30-42). Là aussi, des chiens restèrent insensibles à un phénomène qui troubla pourtant profondément la plupart des témoins. Il est bien connu que les animaux ont des organes de perception un peu (et parfois très) différents de ceux des êtres humains, l'exemple le plus frappant étant la perception des ultra-sons par les chiens alors que l'oreille de l'homme n'y est pas sensible.

Il n'est pas impensable d'imaginer que le processus inverse soit possible, et que certaines ondes puissent être perçues par les humains* et non par certains animaux, tels les chiens. Il y a là matière à réflexion et c'est avec joie qu'on nous accepterait toutes considérations de **physiologistes** ou de vétérinaires sur ces phénomènes de perception comparée,

Michel Bougard.

Bibliographie :

1. René Fouéré. Phénomènes Spatiaux, n° 2D, juin 1969, pp. 24-27 (revue du GEPA)
2. F.M. Carrion. Discos Voadores Imprevísíveis e Conturbadores, Porto Alegre, 1988 pp. 73-75
3. Bulletin de la SBEDV, n° 15, mars 1960, pp. 17-10
4. FSR Case Histories, n° 5, juin 1971, pp. 3-4
5. UFO-Nachrichten, n° 195, décembre 1972, pp. 1-2

Chronique des OVNI

Les OVNI d'avant l'an mille (2)

En 1518, Conrad Wolffhart naissait à Rouffach (Alsace). Ce curieux personnage dont l'œuvre est encore très mal connue professa la grammaire et la dialectique à l'université de Bâle et devint, en 1545, diacre de Saint-Léonard. Sous le pseudonyme de Lycosthenes, il publia à Bâle en 1557 sa « *Prodigiorum ac Ostentorum Chronicon* ». Dans cette œuvre inspirée de toute évidence de celle de l'écrivain latin Julius Obsequens (dont il assura d'ailleurs la publication des « *Prodigiorum* ») (1), Wolffhart décrit toute une gamme de phénomènes aériens étonnants que Charles Fort allait redécouvrir quelques siècles plus tard : pluies de miel, de bois, de sang ou de chair, monstres, disparitions inexplicables, etc... Et bien entendu, dans ce fouillis de mystères, des cas d'OVNI, que ce grammairien notait inlassablement de la main gauche (il était paralysé de la droite) pour le bonheur des ufologues du XX^e siècle.

Voici quelques cas extraits de l'œuvre de Lycosthenes et qui se rattachent directement à notre propos. En 384, « un signe terrible apparut dans le ciel ; cela avait la forme d'une colonne ; c'était au temps de l'empereur romain Flavius Theodosius (Théodose 1^{er}). En 393, toujours sous le même empereur, on vit un phénomène bien plus inquiétant encore ; « ...à minuit un globe brillant apparut brusquement ; il brillait fortement non loin de l'étoile du matin (Vénus), un peu moins fort qu'elle ; peu à peu, un grand nombre d'autres globes lumineux s'approchèrent du premier ; on aurait dit un essaim d'abeilles autour d'un apiculteur ; la lumière de ces sphères était telle qu'on aurait dit qu'elles se heurtaient violemment l'une contre l'autre ; bientôt, tous ces globes se confondirent en une seule flamme terrible et à l'avant de cette masse, l'on vit apparaître comme une terrible épée à double tranchant dont le pommeau était le tout premier globe visible ; tous les autres petits globes qui s'étaient réunis brillaient aussi fort que le premier ; cette épée brûla durant 40 jours, et puis disparut... »

L'année suivante, en 394, une observation

étonnante allait être faite au-dessus d'Antioche (Turquie). Lycosthenes écrit : «< ...une nuit, il apparut une chose ressemblant à une femme vêtue et qui se déplaçait haut dans le ciel ; cela avait des dimensions colossales et un aspect si horrible que les témoins qui la contemplèrent en furent épouvantés ; cela allait çà et là dans le ciel, au-dessus des rues de la ville ; elle émettait sans arrêt un bruit semblable au sifflement d'un fouet et l'air en résonnait ; ce bruit-là était comme celui que fait habituellement un dompteur lorsqu'il excite les bêtes féroces pour les enrager avant de les présenter aux spectateurs d'un amphithéâtre... »

En 398, « quelque chose comme un globe de feu accompagné d'une sorte d'épée, brilla fortement au-dessus de la ville de Byzance (Constantinople) ; elle sembla presque toucher le sol quand elle passa au zénith (?) ; une telle chose n'a jamais été vue auparavant de mémoire d'homme ».

Lycosthenes relate qu'en 457, au-dessus de la Bretagne, « une sorte de globe a été vu dans le ciel ; il était immense et de ses rayons partait une boule de feu ; cela ressemblait à un dragon de la bouche duquel sortaient deux faisceaux, l'un d'eux s'étendait jusqu'en France (2), et l'autre était dirigé vers l'Irlande ; ils se terminaient par du feu, comme des rayons ». Curieusement, on ne retrouve — du moins jusqu'à présent — pas d'autre cas avant plus de deux siècles. C'est toujours le même Lycosthenes qui nous apprend qu'en 577, « une sorte de lance traversa le ciel de France, du nord vers l'ouest ».

Que les cas rapportés ci-dessus soient des observations de phénomènes parfaitement naturels tels que météores, aurores boréales ou comètes, c'est probable, mais loin d'être certain. En effet Lycosthenes décrit abondamment en plusieurs endroits de son œuvre de tels phénomènes qu'il n'hésite pas à nommer alors « météore » ou « comète ». Mais le plus grand reproche que l'on peut adresser à Conrad Wolffhart, c'est de rapporter des cas transmis de génération en génération pendant des centaines d'années.

(1) Pour des extraits de l'œuvre de Julius Obsequens voir Infoespace n° 7, pp 45-48

(2) Le duché de Bretagne ne fut rattaché à la France qu'en 1491

Il est bien évident que dans de telles conditions, on ne peut guère attribuer de valeur à ces - témoignages ».

Il en est tout autrement d'un autre chroniqueur, le célèbre Grégoire de Tours, qui lui rapporte des cas contemporains. Ainsi on trouve dans son « *Historia Francorum* » qui ne compte pas moins de dix livres (3) : « ...en 584, il parut dans le ciel des rayons brillants de lumière qui semblaient se croiser et se choquer les uns les autres, après quoi ils se séparaient et s'évanouissaient... En 585, au mois de septembre, certains ont vu des signes, c'est-à-dire des rayons ou coupoles qu'on a coutume de voir et qui semblent courir avec rapidité dans le ciel... En 587, nous vîmes pendant deux nuits de suite, au milieu du ciel, une espèce de nuage fort lumineux qui avait la forme d'un capuchon ».

Un moine bénédictin de Wearmouth (Comté de Durham), Bède le Vénérable a relaté dans son « *Historia Ecclesiastica Gentis Anglorum* » les principaux événements ayant marqué la vie des communautés religieuses locales de son temps. Il fit publier son œuvre en 731, quatre années avant sa mort à l'âge de 61 ans. Il s'agit d'une chronique en cinq livres qui va de l'invasion de César (en 55) jusqu'en 731. Il s'agit surtout du premier document connu où les dates sont comptées « ab incarnatione Domini », c'est-à-dire à partir de la naissance du Christ (voir plus loin). Dans un de ces textes, on apprend qu'une nuit de 664, alors que quelques religieuses priaient dans un cimetière voisin du couvent de Barking (dans la banlieue Est de Londres, non loin de la Tamise) (4), une grande lueur descendit du ciel, les encercla, puis fit le tour du monastère avant de disparaître haut dans le ciel. C'est le même religieux qui signala qu'en 678, apparurent « < deux hommes absolument remarquables par leurs habits et leur aspect, envoyés du ciel » et qu'en 729, à Meaux (France). « le moine Wilfred vit deux

grandes comètes tourner autour du Soleil... », mais cette dernière observation est probablement liée à un phénomène atmosphérique (sans doute un parhélie).

Notons encore qu'en 679 (le 1^{er} octobre), une matière « semblable à du coton de cinq à six pieds de long » tomba sur Naniwa (ancien nom d'Osaka, au Japon). D'autre part, Lycosthenes, véritable mine pour le chercheur en quête d'anciens cas d'OVNI, nous apprend que vers 746-48, on vit à plusieurs reprises des « dragons » dans le ciel d'Angleterre, ainsi que des « vaisseaux aériens avec des hommes à bord ». Il nous signale aussi qu'en 773, une croix rouge apparut après le coucher du soleil au-dessus de l'Angleterre. Dans ses « Chroniques latines ». Fabius précise d'ailleurs qu'à cette époque. « des serpents monstrueux étaient souvent observés dans le ciel ». Henri de Huntingdon, archidiacre de Huntingdon (Comté de Hertford), écrivit ses « Annales » ou « *Historia Anglorum* » vers le milieu du 12^e siècle (mais son œuvre ne fut publiée qu'à la fin du 18^e siècle). Dans ces huit livres qui narrent quelques faits divers du Moyen Âge, Henri fait également allusion à ces croix rouges et à ces « affreux serpents » que la population du Sussex avait souvent observés avec étonnement.

En 776, les Saxons, qui étaient les plus acharnés à la perte de l'empereur Charlemagne, assiégeaient le château de Sigisburg où s'étaient réfugiés les Français. Un moine nommé Laurence raconte dans ses « Annales Laurissenses ». le siège du château et son étonnant dénouement. On peut mettre ce récit en parallèle avec les « Annales Eginhardi » compilées par Eginhard, biographe et secrétaire de Charlemagne (il est aussi l'auteur de la célèbre « *Vita Karoli* »). Les textes en latin peuvent être consultés dans les « *Patrologiae* » de Migne (5) (tome CIV, saeculum IX, Annales Laurissenses. p. 404). Mais voyons plutôt les événements : « ...ceux qui faisaient le guet dehors sur la place — et dont beaucoup sont encore en vie aujourd'hui même — dirent qu'ils virent comme deux boucliers rougeâ-

(?) Georgius Florentius Gregorius, mieux connu sous le nom de Grégoire de Tours ou St Grégoire. Il naquit en 536, fut nommé diacre en 563 et évêque de Tours en 573. Il devait mourir à l'âge de 56 ans.

(4) A l'époque il s'agissait du couvent de Berecingum.

(5) L'abbé Jacques-Paul Migne édita au 19^e siècle de nombreux textes anciens

tres, flamboyants et en mouvement au-dessus de l'église **même** (et dicunt vidisse instar **duorum scutorum colore rubes flammantes** et agitantes supra **ipsam ecclesiam**) (6). et lorsque les païens qui se trouvaient dehors virent ce **signe**, ils furent aussitôt jetés dans une grande confusion et étreints par une grande épouvante ; ils commencèrent alors à fuir du château... »

Quelques années plus **tard**, en 793, ce même genre de phénomène apparut dans le ciel de l'ancien royaume de **Northumbrie** qui couvrait à l'époque une bonne partie de l'Angleterre. On en parle dans les « Chroniques anglo-saxonnes » où ils sont décrits comme étant « très puissants et épouvantant les habitants... c'étaient des lueurs comme on en n'avait jamais vues, pareilles à des éclairs, et on vit aussi des dragons rouges voler dans l'air ». En 796, d'après le « Flores Historiarum » du moine bénédictin Roger de **Wendover**, on vit des petits globes tourner autour du soleil, en Angleterre. Et le 3 septembre 811, deux mystérieuses lumières sillonnèrent le ciel du Japon en ondulant.

Eginhard signale d'autre part que durant l'expédition en Espagne de Pépin I^{er}, second fils de Louis le Débonnaire, en 827, il se passa aussi d'étranges choses (manuscrit « Ludovic Pii Vita ») : « ...en vérité ce désastre fut précédé de terribles apparitions de choses dans l'air. Durant la nuit, elles étaient tantôt de **pâles** clartés, tantôt des feux brillants et rouges comme du sang ». Rappelons aussi les événements de Lyon en 840 et 842 (7) où des « hommes » descendirent de vaisseaux aériens.

En 919, une « torche ardente et des sphères brillantes comme des étoiles » se déplacèrent **ça** et là dans le ciel de Hongrie. Dans les « Annales » de Flodoard, chroniqueur franc (8), on peut lire qu'en 927, à Verdun

(et dans tout l'est de la France), on vit des « armées en marche » dans le ciel. On les aperçut un dimanche matin du mois de mars de la même année au-dessus de Reims. D'autres observations identiques furent faites sous les règnes de Pépin le Bref, de **Charlemagne** et de Louis I^{er} le Débonnaire. Si on interprète généralement ces > armées célestes » comme des aurores **boréales**, il n'en reste pas moins vrai que dans certains **capitulaires** (ordonnances des rois **carolingiens**), on trouve des amendes et des condamnations possibles « **pour ceux qui voyagent dans des navires aériens** »... Le phénomène était d'ailleurs mondial à l'époque, puisque le 29 juillet 966, on observa un cylindre lumineux en position verticale en Méditerranée et que le 3 août 989, trois objets ronds et brillants survolèrent le Japon. Toutes les dates qui précèdent sont peut-être erronées, du moins à quelques années près, car les hommes du Moyen Age ne disposaient d'aucun calendrier sûr. Ainsi, on ne savait pas s'il fallait compter à partir de la naissance ou de la mort de Jésus-Christ. Certains comptaient par année de règne ou de pontificat, et en Espagne, sans raison apparente, on prenait 38 avant J.-C. comme point de départ. Quant à ceux qui comptaient à partir de la naissance du Christ, ils ne s'accordaient pas sur le premier jour de **l'année**, sauf pour refuser le 1^{er} janvier, fête païenne interdite par **l'Eglise**. C'est ainsi que le fameux an mille fut célébré six à sept fois entre le 25 mars 999 et le 31 mars **1000**. Cet an mille ne fut sans doute pas une époque d'angoisse générale marquée par des calamités comme on l'a souvent dit. Une tradition chrétienne annonçait le retour du Seigneur après mille ans et affirmait que ce règne commencerait à l'issue d'une période de corruption universelle. Or la perversion des mœurs avait alors atteint un point **culminant**, en particulier dans le haut clergé. Bien que la panique ne fût pas celle que l'on décrit généralement, les populations étaient néanmoins fort inquiètes de l'approche de la fin du millénaire car, comme l'a écrit un religieux de l'époque, « on craignait que l'ordre des saisons et les lois des éléments qui jusqu'alors avaient gouverné le monde fus-

(6) Le « scutum » était un bouclier d'abord ovale et convexe, puis long et creux, comme une tuile faîtière.

(7) Voir Infospace n° 21, pp. 45-48.

(8) Flodoard naquit à Epernay en 984 et fut nommé chanoine de Reims, à Rome, en 936. D'abord abbé puis évêque de Noyon et de Tournai en 951, il décéda en 966. Ses « Annales » sont surtout des chroniques de l'histoire de la ville de Reims : « Historiae remensis ecclesiae » et « Chronicon rerum inter Francos gestarum »,

On nous écrit...

sent retombés dans un éternel **chaos**, et l'on craignait la fin du genre humain », Mais ce sentiment n'était pas partagé par tous et les princes de l'époque n'ont jamais redouté de voir finir le monde du jour au **lendemain**, et ils se sont toujours conduits comme si l'humanité devait leur survivre. Cependant cet an mille marque certainement un tournant historique important dont les contemporains eurent conscience. Il marque en fait plus le début d'une ère nouvelle que la fin tragique d'une autre. N'oublions pas en effet que c'est en juillet 1987 que le duc de France Hugues Capet fut sacré à Reims : il allait être la souche d'une dynastie qui devait gouverner la France pendant huit siècles.

Après ces quelques considérations historiques qui n'étaient sans doute pas **inutiles**, nous verrons dans un prochain article que, durant les premiers siècles de notre millénaire, les observations d'OVNI allaient continuer et devenir même de plus en plus nombreuses et précises.

Michel Bougard.

Avis

Notre confrère français « Lumières dans la Nuit » nous a informé d'une omission de notre part en ce qui concerne les diapositives que nous mettons en vente. Aussi nous tenons à rétablir les choses et vous demandons donc de tenir compte du fait que les dias n° 8, 31, 70 et 86 (Nice 09/1967 ; Creuse 09/1969 et Antibes 02/1972 ; Mulhouse 06/1971 ; Nourradons 03/1971) sont des documents dont la source est la revue « Lumières dans la Nuit - (« Les Pins », F-43400 Le Chambon sur Lignon - France).

A partir de ce numéro, à cet endroit, nous réserverons quelques lignes aux **remarques**, critiques et autres renseignements que vous pourriez nous envoyer.

Il est bien entendu que le peu de place nous interdit de reproduire in extenso tout le courrier reçu. Nous ferons donc un choix parmi celui-ci en fonction de l'intérêt réel de vos lettres. Ne soyez donc pas déçus si vos remarques ne sont pas toutes publiées.

D'autre part, il est clair que nous ne publierons que des extraits de lettres signées avec mention de l'expéditeur. **Enfin**, nous tenons à préciser que les avis exprimés dans cette rubrique n'engagent en rien la responsabilité de la SOBEPS.

Nous inaugurons cette nouvelle rubrique avec une lettre du Dr Georges Hartmann, de **Wabern** (Suisse) :

« M. Maurice d. San a achevé dans le n° 16 d'Infoespace la neuvième partie de son immense **étude** sur l'extraordinaire explosion de 1909 dans la **Taiga**. J'ai suivi * **différents** articles avec le plus **vi** **inté** **re** **l**. Mais voilà que le journal « Le Monde » du 23 avril 1975 (p. 21) publie sous la plume de M. Maurice Arvonny, des conclusions totalement **différentes**, excluant même complètement celles de M. de San. Or, je me pense pa* avoir été le seul lecteur d'Infoespace à avoir pris connaissance de cet article et à se poser des questions après avoir connu **les** travaux de M. de San. Ne **pensez-vous** pas, dès **lors**, que M. de San **devrait** de nouveau prendre position dans un prochain numéro de la revue. A vous et à lui de juger ! »

Avant de laisser le soin à M. Maurice de San de répondre, voici quelques éléments sur l'article **incriminé**. Après avoir à nouveau situé les événements du 30 juin 1908 en Sibérie, M. Arvonny passe rapidement en revue quelques-unes des hypothèses qui ont été avancées jusqu'à présent pour expliquer le phénomène. Après avoir **rejeté** la chute d'un **météorite**, une **explosion atomique**, le **trou noir** et l'**anti-matière**, il s'arrête sur l'hypothèse d'une rencontre entre la Terre et une comète et écrit : « Une récente découverte vient de trancher définitivement le débat en faveur de l'hypothèse **cométaire**. Une expédition soviétique a trouvé dans la tourbe des marécages de microscopiques billes d'une substance **vitreuse**. Et ces billes contiennent des vacuoles remplies de gaz carbonique ou de sulfure d'hydrogène, en accord avec la théorie des noyaux des comètes ».

Ce à quoi M. Maurice de San rétorque :

• **Comme** presque toujours l'auteur de l'article semble ignorer — et ne mentionne en tout cas pas — les observations et conclusions qui vont **à l'encontre** de la **thèse** qu'il toutient.

L'hypothèse d* la météorite solide est **exclue**, à juste **titre**, car elle aurait dû être énorme et n'aurait pas manqué de creuser un cratère qui **est** demeure introuvable. L'**anti-matière** et le **trou noir** sont écartés tout aussi **judicieusement**. Mai* la comète de cristaux

de glace sale et poreuse est présentée à nouveau comme la solution définitive...

Selon M. Arvonny, elle pourrait entre autres expliquer : 1. la luminosité du ciel ; mais on oublie que cette luminosité a été produite uniquement dans le ciel de l'Europe du Nord, au lieu d'être visible en n'importe quel point du globe, ce qui eût été inévitable car la poussière cosmique qui accompagne éventuellement une comète possède une section autrement plus vaste que la surface de l'Europe, surtout si l'on se souvient que cette luminosité a subsisté durant au moins une douzaine d'heures, c'est-à-dire à une vitesse de 70 km/s représente malgré tout une distance de 3 millions de km ;

2. la présence de microscopiques billes d'une substance vitreuse récemment découverte dans la région et qui pourrait provenir des poussières de météorites de la tête de glace de la comète ; mais M. Arvonny oublie

de dire que de telles sphérules ont été découvertes dès les premières expéditions dans la Toundra, et que d'autre part on en trouve partout de semblables à la surface de la Terre. Elles proviennent des milliers de tonnes de météorites que notre planète reçoit année après année, et il n'y a rien de particulier dans ces sphérules...

A mon avis, il n'y a rien de nouveau dans tout ceci. Par contre, l'auteur semble ignorer la radioactivité anormale que A.V. Zolotov a trouvée dans les cendres du bois de croissance des arbres en 1908, ainsi que la faible vitesse du « bolide ». Intérieure à 1 km/s, toutes choses bien établies actuellement (et indépendamment de moi d'ailleurs).

Ces deux raisons — et il y en a bien d'autres — suffisent à exclure l'hypothèse cométaire A noyau de glace qui est à nouveau — exhumée — par M. Maurice Arvonny ».

DU NOUVEAU DANS NOTRE SERVICE LIBRAIRIE

LE COLLEGE INVISIBLE, de Jacques Vallée, éditions Albin Michel (collection « Les Chemins de l'Impossible ») . 256 pages . prix 290 FB.

Jacques Vallée est décidément un curieux personnage. Docteur en informatique et donc de formation scientifique très rigoureuse, il n'a pas hésité à prendre des positions plutôt en porte-à-faux vis-à-vis de celle-ci. Déjà dans « Passport to Magonia » (paru sous le titre « Chroniques des Apparitions Extraterrestres - dans la collection - Frontières de l'Inconnu - aux éditions Denoël), on l'avait vu considérer le phénomène OVNI sous un angle inhabituel et le rattacher à diverses légendes ou autres aspects du folklore.

Cette fois, Vallée va plus loin et tente de relier le phénomène OVNI aux phénomènes para-psychologiques et d'avancer l'hypothèse selon laquelle ils ne seraient les uns et les autres que des manifestations différentes d'une même cause. Selon Vallée, le phénomène OVNI nous manipule et nous n'aurons donc aucune prise sur lui : il ajoute : « Rien ne pourra jamais être véritablement prouvé. Le phénomène ment systématiquement pour dépasser la logique ». Il envisage en même temps l'hypothèse selon laquelle nous serions - contrôlés - par une « intelligence terrestre, divine, cosmique ou autre ? ». Le titre de l'ouvrage fait évidemment allusion à cette association de scientifiques qui, dans l'ombre, étudient tous les faits paranormaux - et à laquelle Vallée affirme appartenir. Mais on peut se poser des questions quant à la raison d'être et l'efficacité de ce « collège invisible ». De toute façon, il s'agit d'un livre intéressant, bien que souvent ambigu, écrit par un homme de sciences qui avoue avoir - perdu sa foi aveugle dans la sagesse scientifique - et dont nous ne partageons pas. loin s'en faut, toutes les idées.

Notre appréciation pour lecteurs avertis, à lire avec beaucoup d'esprit critique.

LE PROCES DES SOUCOUPES VOLANTES, de Claude Mac Duff, éditions Québec-Amérique (Canada), 254 pages . prix 250 FB.

Décidément cela bouge beaucoup au Canada. Dernièrement

les principaux chercheurs et enquêteurs de la province de Québec lançaient une nouvelle revue (UFO-Québec) pour diffuser les nombreux cas que leur pays enregistre en permanence. Et VOICI que notre ami Claude Mac Duff, correspondant de la SOBEPS, sort un ouvrage essentiellement consacré à ces importantes observations canadiennes que personne ne connaît encore en Europe.

Agréablement présenté et agrémenté de nombreuses illustrations souvent originales, cet ouvrage consiste d'abord en une véritable plaidoirie pour la défense et la reconnaissance du phénomène OVNI. Mais son intérêt majeur réside certainement dans la présentation de l'ufologie du Canada.

Notre appréciation : une présentation originale et surtout de nombreux grands cas (plusieurs atterrissages) encore inconnus du public.

HISTORIQUE DES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS, par Lucien Clerebaut, édité par la SOBEPS ; 120 pages . prix 160 FB.

Voici notre premier numéro spécial. L'historique que nous vous présentions depuis le n° 1 d'infospace a été entièrement mis à jour et abondamment complété par de nouvelles illustrations. Il présente de manière claire révolution du phénomène OVNI depuis 1947 et celle des esprits quant à sa reconnaissance. Document essentiel pour tous ceux qui sont profanes dans leur approche du phénomène, il est également à sa place dans la bibliothèque d'un ufologue averti car il constitue une référence précieuse.

Notre appréciation (objective !) : un numéro spécial que tous nos lecteurs se doivent de posséder et de présenter à leurs amis encore réticents à admettre l'existence du phénomène OVNI.

Rappelons que vous pouvez obtenir les ouvrages de notre service librairie - en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard Aristide Briand, 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

Liste des principaux groupements dans le monde

EUROPE

ALLEMAGNE

DUIST

Deutsche UFO Studiengesellschaft e.v. und Ventla Verlag
Postach 17185
D-6200 Wiesbaden Schierstein
revue : UFO-Nachrichten (éd. : Karl Veit)

BELGIQUE

GESAG-SPW

Groupe pour l'Etude des Sciences d'Avant-Garde
— Studiegroep voor Progressieve Wetenschappen
Leopold I laan 141
B-8000 Brugge
revue : UFO-Info (éd. : Jacques Bonabot)

SOBEPs

Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Président : André Boudin
Secrétaire général : Lucien Clercbaut
Boulevard Aristide Briand 26
B-107C Bruxelles
revue : Infospace (réd. en chef : Michel Bougard)

DANEMARK

DUT

Dansk UFO Tidsskrift
Box 85
DK-7700 Thisted Ansvh.
revue : Dut (éd. : Willy Wegner)

SUFOI

Skandinavisk UFO Information
Président : Erling Jensen
Niels Bohr Alle 12
DK-2860 Søborg
revue : SUE-NYT (éd. : Flemming Ahrenkiel)

ESPAGNE

CEI

Centro de Estudios Interplanetanos
Président : J. Casas Huguet
Secrétaire général : Pedro Redon
Balma 86. Entlo 2 A. Barcelona 8
revue : Stendek

FRANCE

ADEPS

Association pour la Détection et l'Etude des Phénomènes Spatiaux
Président : Alain Cesari
Secrétaire général : Jean-Claude Dadone
rue Rostan 7
F-06600 Antibes

Association des Amis de Marc Thirouin

Président : David Duquesnoy
Secrétaire général : Raymond Bonnaventure
rue Berthelot 29
F-26000 Valence
revue : UFO-Informations

CEPA

Groupe d'Etude des Phénomènes Aériens

Président : René Fouéré

rue de la Tombe-Issoire 69

F-75014 Paris

revue : Phénomènes Spatiaux

LDLN

Lumières Oans La Nuit

Fondateur : R. Veillith

- Les Pins -

F-43400 Le Chambon sur Lignon

revue : dirigée par Fernand Lagardc

SVEPS

Société Varoise d'Etude des Phénomènes Spatiaux

Secrétaire général : Frantz Crebely

rue Paulin-Guérin 6

F-83100 Toulon

revue : Approche (resp. : J-L Forest)

UGEPI

Union des Groupements d'Etude des Phénomènes Inexpliqués

Boîte Postale 38

F-02110 Bohain

revue : Ouranos (dir. : Pierre Delval)

GRANDE-BRETAGNE

BUFORA

British UFO Research Association

Président : Geoffrey Doel

Pinewood Park 316

Cove Farnborough Hampshire

revue : Cairn Avenue 6. Ealing, London W5

(éd. : Richard Beet)

FSR

Flying Saucer Review

Editeur : Charles Bowen

PO Box 25

Barnet. Herts EN5 2NR

ITALIE

CUN

Centro Ufologico Nazionale

Directeur : Roberto Pinotti

Via Vignola 3

I-20136 Milano

revue : UFO-Notiziario

SUÉDE

GICOFF

Göteborgs Informations Center för Oidentifierade

Flygande Föremål

Président : Björn Högman

Secrétaire général : Sven Olaf Fredrikson

Ahrenbergsgatan 14 A

S-41673 Göteborg

AMÉRIQUE DU NORD

CANADA

CANADIAN UFO REPORT

Editeur : John Magor

Box 758

Duncan B.C.

ÉTATS-UNIS

APRO
Aerial Phenomena Research Organization
Editeur : Coral E. Lorenzen
E. Kleindale Road 3910
Tucson Arizona 85712

CENTER FOR UFO STUDIES
Président : Dr J. Allen Hynek
PO Box 11
Northfield Illinois 60093

MUFON
Mutual UFO Network
Président : Walt Andrus
Edgewood Drive 26
Quincy Illinois 62301
revue : Skylook (éd. : Dwight Connelly)

NICAP
National Investigations Committee on Aerial Phenomena
Suite 23. 3535 University Boulevard West
Kensington Maryland 20795
revue : UFO Investigator

AMÉRIQUE DU SUD

ARGENTINE

CADIU
Círculo Argentino de Investigaciones Ufologicas
Président : Dr Oscar A. Galindez
Casilla de Correo 218
Cordoba

CAIFE
Centro Argentino Investigador de Fenomenos
Extraterrestres
Président : Carlos Alberto Demaria
Pedro Goyena 1483
Buenos Aires

CEFAI
Centro de Estudios de Fenomenos Aereos Inusuales
Président : Roberto Enrique Banchs
Casilla de Correo 9. sucursal 26
Buenos Aires

CORBE
Comission Rastreadora de Bases Extraterrestres
Casilla de Correo 209
Bahia Blanca

BRÉSIL

CBPCOANI
Comissao Brasileira de Pesquisa Confidencial dos
Objetos Aereos Nao Identificados. (pas de revue)
Président : Prof Flavio Augusto Pereira
Rua dos Gusmoes 100
Sao Paulo

CEU
Centro de Expansao Universal
Président : Flammarion Gulart Oliveira
Aven Carlos Gomes 531. Apt° 321
90 000 Porto Alegre (Rio Grande do Sul)

GGIOANI

Grupo Gaucho de Investigação de Objetos Aereos Nao
Identificados. (pas de revue)
Président : Jader U. Pereira
Rua Sarmiento Leite 851, Apt° 7
90 000 Porto Alegre

ICCS

Irmandade Cosmica Cruz do Sul
Président : José Victor Soares
Caixa Postal 72
Cravatai (Rio Grande do Sul)

SBEDV

Sociedade Brasileira de Estudos sobre Discos Voadores
Président : Walter Karl Buhler
Caixa Postal 16017
Correio do Largo do Machado
Rio de Janeiro (GB)

SPIDV

**Sociedade Pelotense de Investigação e Pesquisa de
Discos Voadores**
Président : Luiz do Rosario Real
Rua Marcilio Dias 1566
96 100 Pelotas (Rio Grande do Sul)

CHILI

CICA (DIOVNI)
Centro de Investigaciones en Coheteria y Astronomia
Président : Alberto Bernai Berk
Pedro Rico 5509
Nunoa naitago (II)

ASIE

JAPON

CBA INTERNATIONAL
Naka PO Box 12
Yokohama 232
revue : UFO News

JUFORA

Japan UFO Research Association
Président : Tomezo Hirata
142-161 Joroi Kande-cho
Tarumi-Ku Kobe (post area 673-03)

OCÉANIE

AUSTRALIE

UFOIC
UFO Investigation Centre
PO Box 6
Lane Cove
New South Wales - 2006

VFERS

Victorien Flying Saucer Research Society
Président : Ray Fischer
Victoria (3189)
revue : Australian UFO Bulletin
PO Box 43 Moorabin